

l'éducation



■ le fonctionnaire en service détaché ■ la pédagogie Freinet ■ lire la presse à l'école ■ nouveaux visages de la science-fiction ■ qu'est-ce que le rock n'roll **n° 293 ■ 21 octobre 1976**



LA PEINTURE SUR TISSUS



activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale...

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE 76

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

marqueurs et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage.

Gamme de coloris : marqueurs = 8 couleurs
pastels = 7 à 16 couleurs

pastels **FINART**

Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.

COURS AUDIO-VISUELS

Des cours de peinture sur tissus et de sérigraphie sont présentés 3 fois par semaine au magnétoscope.

Cette série sera complétée par des films illustrant toutes les activités manuelles.



LEPRINCE S.A.
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE



Visites conférences organisées pour des groupes d'élèves des enseignements primaire et secondaire

Principaux musées nationaux de Paris et de la Région parisienne .

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin
- Musée Delacroix

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours, sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au **Bureau d'Action culturelle** - Tél. : 260-39-26, poste 3312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la mesure du possible**, pour les établissements d'enseignement secondaire de Paris et de la Région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.

à votre service

- 3 le fonctionnaire en service détaché, par René Guy
- 5 publications officielles : vous lirez au B.O.
- 6 CNDP : une formation : pour quels besoins ? par Michaëla Bobasch
- 8 documentation : être fille en 1976, par Claudine Dannequin
- 10 sur votre agenda

une semaine après l'autre

- 12 les jours se suivent, par Pierre-Bernard Marquet
- 12 Freinet, dix ans après, par Gérard Séneca
- 16 jeunes : demain, l'enfant-roi ? par Catherine Guigon

cette école innombrable

- 18 comment lire la presse à l'école, par Robert Mandra
- 21 enquête : la formation sociale des instituteurs, par Mostafa Askarian
- 22 vous avez la parole : sonneries, par Jean-Marie Schouller ; courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 24 science-fiction, seconde jeunesse, par Pierre Ferran
- 27 panorama - lettres : pleins feux sur Robbe-Grillet ; les deux lumières, par Josane Duranteau ; un poète archéologue, par Pierre Ferran ; théâtre : « Solitude la mulâtresse », par Pierre-Bernard Marquet ; à lire, par Raymond Laubreaux ; cinéma : « Duella », par Etienne Fuzellier ; télévision : Mare nostrum, par Catherine Mathieu ; à ne pas manquer

le monde comme il va

- 30 l'aventure du rock, par Frédéric Bounoure
- 36 mots croisés - échecs
- 38 championnat de France de mots croisés 1977

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

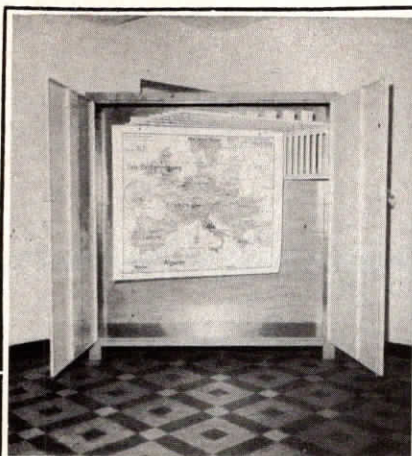
Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

photos - p. 8 : François Lehr/Fotolib ; p. 12-13 : Jean Suquet/INRP ; p. 28 :
Germaine Lot ; p. 31 : Keystone.



ARMOIRE CLASSEUR

pour le rangement
de cartes de géographie

Sa conception a l'avantage de conserver les collections de cartes à l'abri de la lumière, poussière, détérioration, frottement, cassures, etc.

Encombrement : hauteur : 1,75 m, largeur : 1,65 m, profondeur : 0,50 m.

Plusieurs milliers d'armoires en service.

Ets **BARBIER et Cie**

14, route de Moulins
58300 Decize

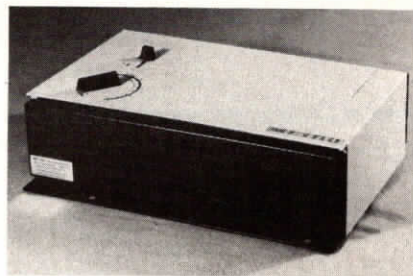
Tél. : 165

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 491 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

HOMMES ETUDES ET MIGRATIONS

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)
LES ETRANGERS DANS
LES REGIONS DE FRANCE (60 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-
logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
toires internationaux ; 120 : Bibliographie ;
121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, Informations, etc.
100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

C/HOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et
d'opacité prêts à poser pour
établissements scolaires
laboratoires, salles de projections

Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

CHAISES *modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.*

Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

Notre rubrique « Echanges et
Recherches » est à votre ser-
vice, utilisez-la en priorité.

Abonnements

215, bd Macdonald, 75019 Paris
Tél. : 202-80-88
C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.

le fonctionnaire en service détaché

Fréquemment, on entend dire, dans les établissements d'enseignement, qu'un instituteur, qu'un professeur vient d'être « détaché » au Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques, à l'Inspection académique, au Centre national de télé-enseignement ou encore dans un établissement agricole voisin. En réalité, dans la moitié de ces cas, il ne s'agit pas d'un véritable détachement mais d'une simple mise à la disposition, l'intéressé restant normalement titulaire d'un poste régulièrement ouvert au budget, dans son cadre d'origine. Qu'est-ce donc que le détachement ? Nous nous proposons de le définir dans l'article qui va suivre.



L'ORDONNANCE du 4 février 1959, qui actualise et modifie le statut général des fonctionnaires publié en 1946, prévoit, en son titre VI, art. 34, modifié à deux reprises, en 1970 et en 1976, six positions statutaires du fonctionnaire :

- en activité ;
- en service détaché ;
- hors cadres ;
- en disponibilité ;
- sous les drapeaux ;
- en congé post-natal.

En outre, les fonctionnaires titulaires, en activité ou en service détaché, qui occupent un emploi conduisant à pension du régime général des retraites, peuvent, sur leur demande, être autorisés, compte tenu des nécessités du service, à accomplir un service à mi-temps, rétribué

à 50 % d'un service complet.

D'après l'ordonnance du 4 février 1959, art. 38, « le détachement est la position du fonctionnaire, **placé hors de son corps d'origine**, mais continuant à bénéficier, dans ce corps, de ses droits à l'avancement et à la retraite ».

Deux cas peuvent se présenter : détachement sur la demande du fonctionnaire ou détachement d'office.

Le détachement est prononcé pour une durée déterminée, mais il est essentiellement révocable.

Le fonctionnaire détaché est soumis à l'ensemble des règles de la fonction qu'il occupe par l'effet de

son détachement (obligations de service, congés, etc.).

A l'expiration de son détachement, le fonctionnaire est obligatoirement réintégré dans son corps d'origine, dans des conditions qui seront examinées plus loin.

D'après le décret n° 309 du 14 février 1959, les cas de détachement sont les suivants :

1 — auprès d'une administration, d'un office ou établissement public de l'Etat, **dans un emploi conduisant à pension du régime général des retraites ;**

2 — auprès des départements, communes, établissements publics autres

que nationaux, territoires d'outre-mer ;

3 — auprès des services de la Communauté et des Etats de la Communauté ;

4 — auprès d'une administration ou entreprise publique, **dans un emploi ne conduisant pas à pension du régime général des retraites** (emploi contractuel, par exemple), ou auprès d'une entreprise privée, sous réserve, dans ce dernier cas, que la nomination considérée soit statutairement prononcée ou approuvée par le gouvernement ;

5 — pour exercer un **enseignement** ou remplir une mission publique à l'étranger ou auprès d'organismes internationaux ;

6 — pour exercer les fonctions de membre du gouvernement, **une fonction publique élective** ou un **mandat syndicat**, lorsque la fonction comporte des obligations empêchant d'assurer normalement l'exercice de la fonction ;

7 — auprès d'une entreprise privée, pour y effectuer des travaux de recherche scientifique d'intérêt national.

En règle générale, le détachement est prononcé **sur la demande** écrite du fonctionnaire, par arrêté conjoint du Premier ministre, du ministre des Finances et des Affaires économiques et des ministres intéressés.

Toutefois, des allègements de procédure sont prévus dans un certain nombre de cas. Ces dérogations concernent les fonctionnaires détachés auprès d'un Etat de la Commu-

nauté, d'un Etat étranger ou d'une organisation internationale, le renouvellement du détachement, le détachement de certains fonctionnaires appelés à servir dans les territoires d'outre-mer et le détachement de diverses catégories particulières de fonctionnaires, enseignants notamment.

Dans le cas 1 ci-dessus, le détachement peut être prononcé **d'office** après avis des commissions administratives paritaires et à condition que le nouvel emploi soit équivalent à l'ancien.

En dehors du détachement d'office, les commissions administratives paritaires sont consultées dans les conditions suivantes :

- consultation de la CAP du corps de détachement pour tout détachement prononcé sur demande ;
- pas de consultation de la CAP pour les fonctionnaires concernés par le paragraphe 6 ci-dessus.

Le fonctionnaire détaché ne peut, sauf dans le cas où le détachement a été prononcé auprès d'organismes internationaux ou pour exercer une fonction publique élective, être affilié au régime de retraite dont relève la fonction de détachement, ni acquérir, à ce titre, des droits quelconques à pension ou allocations, sous peine de la suspension de la pension d'Etat (ordonnance du 4 février 1959, art. 40).

En l'absence de dispositions spéciales dans les statuts particuliers, le fonctionnaire détaché doit exercer des fonctions comparables à celles

qu'il exerçait dans son corps d'origine et ses émoluments doivent être sensiblement équivalents à ceux perçus avant le détachement. En dehors des membres du gouvernement et du Parlement qui échappent à la réglementation générale, le fonctionnaire détaché peut recevoir une majoration de traitement équivalente à celle qui résulterait d'un avancement de deux échelons dans le corps d'origine (circulaire du 12 mai 1964).

Le fonctionnaire détaché supporte la retenue de 6 % pour la retraite sur le traitement d'activité afférent à son grade et à son échelon dans le service dont il est détaché. Dans le cas où le fonctionnaire est détaché **dans un emploi conduisant à pension** du régime général des retraites de l'Etat, la retenue pour pension est calculée, sauf demande contraire de l'intéressé, sur le traitement afférent à l'ancien emploi. Mais la limite d'âge du fonctionnaire, dans ce cas, est celle de son nouvel emploi. L'organisme auprès duquel le fonctionnaire est détaché est astreint, en principe, au versement au Trésor d'une contribution de 12 % du traitement de l'agent dans son corps d'origine.

Il est exigé une durée minimale d'exercice des fonctions en qualité de titulaire, avant la mise en détachement : cette durée est d'un mois au minimum.

Il existe deux sortes de détachement :

- le détachement de courte durée ou délégation, qui ne peut faire l'objet d'aucun renouvellement ;
- le détachement de longue durée.

Il est souvent accordé pour une période d'une année, puis renouvelé par périodes de cinq ans. La mise d'un agent en service détaché crée une vacance d'emploi et cet agent peut être remplacé dans son poste.

A l'expiration du détachement de longue durée, le fonctionnaire est obligatoirement réintégré, par arrêté du ministre, à la première vacance,

Bacchus-Université

Le très sérieux et très difficile diplôme d'œnologue sera obtenu après l'étude d'un programme dont certains aspects sont particulièrement attrayants. Notamment, les épreuves pratiques, qui font suite à d'alléchants travaux pratiques de dégustation (vingt-quatre heures de cours). Le stage préparatoire, obligatoire, dure quatre mois, en partie dans les caves. Des études enivrantes ! (Arrêté du 24 août 1976 - B.O. n° 36).

dans son corps d'origine, et affecté à un emploi correspondant à son grade. Il a priorité pour être affecté au poste qu'il occupait avant son détachement ; s'il est vacant, et s'il le demande, bien entendu.

S'il refuse le poste qui lui est assigné, il ne peut être nommé au poste auquel il peut prétendre ou à un poste équivalent dans la résidence où il exerçait avant son détachement que lorsqu'une nouvelle vacance est ouverte. Cependant, l'article 12 du décret n° 309 du 14 février 1959 prévoit, dans certains cas, la possibilité de réintégration en surnombre.

Le détachement, en cours de période, peut prendre fin à tout moment, soit sur la demande de l'intéressé, soit par décision du ministre qui gère l'emploi de détachement.

Lorsque le statut particulier du corps de détachement le permet, le fonctionnaire qui remplit les conditions prévues audit statut peut être définitivement intégré dans son emploi de détachement. Il y bénéficie d'un reclassement qui tient compte de sa carrière antérieure.

S'il ne bénéficie pas de l'intégration décrite au paragraphe précédent, le fonctionnaire détaché poursuit une double carrière, dans son corps d'origine, dans son corps de détachement. La note de ce fonctionnaire est donnée par le chef de service de l'administration de détachement ; cette note est communiquée à son administration d'origine : l'avancement a lieu, parallèlement, dans les deux administrations. Mais, en cas de réintégration dans le corps d'origine, c'est la classe et les échelons obtenus dans ce corps qui servent de base au calcul de la rémunération.

Au moment de l'admission à la retraite, le fonctionnaire est obligatoirement réintégré dans le corps d'origine, s'il n'a pas obtenu son intégration dans le corps de détachement.

René Guy

on recrute

■ **DES PROFESSEURS DU SECOND DEGRE détachés à l'étranger.** Des instructions précises sont données aux candidats à un détachement à l'étranger en 1976-1977. Elles concernent les professeurs appartenant aux cadres nationaux (personnels enseignants titulaires des ENNA, des lycées, des collèges d'enseignement secondaire, des écoles normales d'instituteurs et des collèges d'enseignement technique), les conseillers principaux et conseillers d'éducation, les inspecteurs de l'enseignement technique, tous gérés par la direction des personnels enseignants des lycées ; elles concernent aussi les chefs d'établissement et les censeurs, et les professeurs stagiaires des CPR. Les notices de candidature sont à demander directement à la Direction des personnels enseignants des lycées, DPE 9, 110, rue de Grenelle. (Circulaire du 28 septembre 1976 - B.O. n° 36).

■ Une liste de **POSTES VACANTS hors de France**, en Europe (RFA, Danemark, Finlande, Roumanie), en Amérique du Sud, en Inde, en Australie, en Moyen-Orient, pour des établissements français à l'étranger, et en Afrique, Moyen-Orient et Asie pour des établissements étrangers, vient de paraître (B.O. n° 36).

■ **DES PERSONNELS DE LABORATOIRE.** Dans chaque académie, des sessions de concours et examens professionnels seront organisées entre le 17 janvier et le 31 mars 1977 pour les catégories : techniciens et aides techniques, techniciens principaux et aides de laboratoire. Le nombre des postes, généralement assez faible, est indiqué par un tableau. (Circulaire du 28 septembre 1976 - B.O. n° 36).

■ **DES INSPECTEURS D'ACADEMIE EN RESIDENCE ET DES INSPECTEURS PRINCIPAUX DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE** (année scolaire 1977-1978). C'est au 15 novembre prochain que les recteurs doivent arrêter leurs propositions d'inscription sur les listes d'aptitude à ces fonctions. (Circulaire du 24 septembre 1976 - B.O. n° 37).

■ **DES CHEFS D'ETABLISSEMENT ET ADJOINTS AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT.** Les listes récapitulatives de candidatures concernant les emplois de

proviseur (directrice) ou censeur de lycée, de directeur (directrice) de collège d'enseignement technique et de principal (directrice) de collège d'enseignement secondaire, seront adressées au ministre, par les recteurs, pour le 15 décembre 1976. (Circulaires du 8 septembre 1976 - B.O. n° 37).

■ **DES PEGC.** Il s'agit, en fait, de la deuxième tranche d'intégration dans le corps des PEGC. Les recteurs sont invités à dresser des tableaux des postes et des personnels de façon à permettre d'apprécier le nombre des personnels susceptibles de bénéficier des dispositions des décrets du 31 octobre 1975. (Circulaire du 1^{er} octobre 1976 - B.O. n° 37).

■ **DES ELEVES CONSEILLERS D'ORIENTATION.** Une session des concours de recrutement s'ouvrira le 4 janvier 1977 (inscriptions jusqu'au 8 novembre 1976), au chef-lieu de chaque académie. Les conditions d'inscription, les programmes de l'épreuve de psychologie et de l'épreuve portant sur les problèmes économiques sont publiés à cette occasion. (Arrêté du 16 septembre 1976 et circulaire du 1^{er} octobre 1976 - B.O. n° 37).

on réorganise

■ **LES SERVICES ACADEMIQUES DE PARIS.** L'académie de Paris ne sera plus très différente des autres académies en ce qui concerne sa structure administrative ; mais la nouvelle organisation tient compte, cependant, de l'importance des établissements scolaires et universitaires et des effectifs de ces établissements.

Le recteur de Paris aura deux adjoints, l'un pour le domaine « Education », l'autre pour le secteur « Universités ».

● « L'inspecteur d'académie de Paris, directeur des services académiques d'éducation, est l'adjoint du recteur de l'académie de Paris pour toutes les questions relatives aux écoles, aux collèges et aux lycées.

» Il est choisi parmi les inspecteurs généraux de l'Instruction publique et nommé par décret du président de la République.

» Il est assisté par un secrétaire général. Le recteur peut déléguer sa signature à celui-ci, en cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur d'académie de

Paris... »

A noter que l'académie de Paris ne comprend qu'un seul département, celui de Paris, et que l'inspecteur d'académie de Paris est un inspecteur général.

• « Pour les questions relatives aux enseignements supérieurs et pour les questions communes aux enseignements secondaires et supérieurs, le recteur de l'académie de Paris est assisté par un adjoint qui prend le titre de vice-chancelier des universités de Paris, nommé par décret du président de la République et auquel il peut déléguer sa signature. » Le vice-chancelier est lui-même assisté par un secrétaire général; le recteur peut déléguer sa signature à ce dernier en cas d'absence ou d'empêchement du vice-chancelier. »

L'appellation de vice-chancelier est nouvelle, mais semble consacrer une situation de fait.

(Décret du 17 septembre 1976 - B.O. n° 36).

on signale aussi

■ Les renseignements relatifs à la SANTE DES ELEVES, dans les établissements scolaires, restent soumis au secret médical pour les médecins et les infirmières. Toutefois, leur connaissance est de nature à permettre la prévention d'accidents, la mise en œuvre de mesures d'aide psycho-pédagogique, l'élaboration d'avis d'orientation adaptés. Une concertation est nécessaire entre chef d'établissement, médecin et infirmière. Les modalités doivent en être fixées en commun. (Circulaire du 29 septembre 1976 - B.O. n° 36).

■ LES MODALITES DU 10 %, en ce qui concerne les allègements de programmes d'enseignement, sont reconduites pour l'année scolaire 1976-1977. (Circulaire du 24 septembre 1976 - B.O. n° 36).

■ Les dernières sessions du BREVET SUPERIEUR DE CAPACITE, ouvert aux instructeurs, auront lieu, en 1977, le 26 janvier et le 16 mars. (Arrêté du 6 septembre 1976 - B.O. n° 36).

■ LES ELEVES PROFESSEURS sont tenus de s'inscrire en vue des épreuves orales de la partie théorique du CAPES et du CAPET, avant le 1^{er} décembre 1976. (Circulaire du 26 septembre 1976 - B.O. n° 36).

une formation : pour que

En plus des émissions de radio et de télévision réalisées par la RTS, un certain nombre de programmes, de RTS-Promotion, s'adressent aux adultes. Parmi eux le « Magazine de la formation continue » présente cette année une série « Etre formateur aujourd'hui », constituée de six modules de quatre émissions diffusées le mercredi et le jeudi matin, à 9 h 30 et à 11 heures. Dans ce domaine, où l'on est encore au stade de la recherche, les têtes de chapitre retenues sont les suivantes : « Analyse des besoins » (questions que devrait se poser le formateur avant d'élaborer un plan de formation), « évaluation » et « réponses pédagogiques ». Les émissions montrent des expériences vécues dans le monde industriel et ne devraient pas manquer de susciter des réactions passionnées, positives ou négatives. Voici donc « Diagnostic » et « Prendre la parole I et II », diffusées cette semaine, mais à la disposition des intéressés sur demande à la ciné-thèque de la rue de la Vanne, Montrouge.

« UNE FORMATION professionnelle doit adapter les gens au travail qu'ils auront à faire ; c'est en fonction de cela qu'il faudra établir un plan de formation » : telle est la conception de la formation — fort contestable mais hélas assez répandue — d'un chef d'entreprise. La tâche — parfois ingrate — du conseiller en formation consiste à visiter diverses entreprises et à porter sur elles un véritable diagnostic. D'où le titre du second film du « Magazine de la

formation continue » présenté cette année sous forme de six modules de quatre émissions diffusées au cours de deux matinées consécutives, afin de favoriser les regroupements de formateurs et de leur permettre d'analyser les films et de confronter leur propre pratique avec les cas évoqués.

Diagnostic montre un formateur qui visite des entreprises très différentes : une fabrique de porcelaines où l'on manque de personnel, une usine de tissus imprimés où règne une vive tension sociale, une entreprise de cartonnages avec un encadrement inerte, peu motivé par les problèmes de formation, une entreprise familiale de travail du bois...

« Travaillez en silence. C'est en bavardant que l'on fait du mauvais travail », « Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose » : la caméra s'attarde sur ces écriteaux révélateurs ornant les murs d'un atelier d'une fabrique de nougat à Montélimar. Plus loin, une ravissante jeune fille semble agitée d'un tic spasmodique ; en réalité, elle effectue son travail quotidien consistant à placer un couvercle sur les boîtes qui défilent devant elle ; en arrière-fond, on entend le conseiller en formation parler de « s'épanouir davantage » et « d'améliorer les relations humaines ». *Lorsqu'on a vu arriver la formation, cela tenait du miracle*, dit un travailleur ne semblant nullement se rendre compte qu'on lui a « fourgué » une formation qui ne servira que les intérêts du patron. *Diagnostic* montre avant tout les risques de la formation qui peut parfois n'être qu'un leurre.

Bien différentes sont les deux émissions suivantes intitulées *Prendre la parole*. Elles retracent l'his-

Les besoins ?

toire de la mise en place d'une formation dans une usine métallurgique de Schirmeck (Vosges). Les premiers contacts entre l'organisme de formation (en l'occurrence le département de formation continue de l'université des Sciences humaines de Strasbourg) et les représentants du comité d'entreprise furent conflictuelles. La première émission, au rythme assez lent, nous permet d'assister à quelques moments essentiels du conflit. Deux projets (un atelier créatif avec une bibliothèque et un groupe « photo » qui ferait apparaître, à l'aide de montages, les besoins en formation) étaient violemment rejetés par les membres du comité d'entreprise. « *Je ne suis pas d'accord ; j'appelle cela du voyeurisme* », dit l'un d'entre eux. S'ensuit une comparaison avec l'organisation d'une « soirée réussie » en recourant à un « traiteur » (l'université) qui peut conseiller mais non pas imposer, et en consultant les « invités » (un échantillon représentatif du personnel de l'entreprise).

On peut voir, au cours de l'émission suivante, le résultat de ces discussions préliminaires. Des groupes se sont formés autour de trois thèmes : « Vie dans l'entreprise », ce qui a permis d'établir des contacts entre « bureaucrates » et « gens de la base » (« *On a visité l'usine, chacun ne connaissait que son coin* »), « Vie familiale » (on y parle de la vieillesse et de la mort) et « Loisirs et moyens de communication » où près de vingt personnes examinent divers types de champignons. « *On s'enrichit l'esprit* », « *On apprend quelque chose* » sont quelques-unes des réactions des participants qui ont la liberté de s'informer sur ce qu'ils ont envie de connaître. Il est vrai que ceci se passe dans une entreprise au passé syndical intense, rattachée à un groupe à la direc-

tion avisée, où 45 % du budget destiné à la formation professionnelle sont réservés à la formation culturelle et gérés par le comité d'entreprise.

« *La formation est affaire de responsabilité commune. Nous avons été des partenaires exigeants l'un pour l'autre* », souligne l'un des formateurs de l'université de Strasbourg. « *Le premier thème a eu du mal à démarrer. On ne peut pas demander à des gens conditionnés par l'école et le travail de faire des propositions, de participer dès le début* », dit une ouvrière. Ceci montre à quel point il est rare qu'une formation s'adapte exactement aux besoins de ceux auxquels elle s'adresse. « *Les gens se raccrochent au modèle scolaire et demandent du français, du calcul et de l'anglais ; cela ne peut les satisfaire ; il faut leur faire prendre conscience de ce à quoi ils aspirent, les faire « accoucher » en quelque sorte ; c'est une véritable maïeutique à laquelle se sont livrés les formateurs de l'université de Strasbourg qui ont eu la chance d'avoir affaire à un comité d'entreprise « musclé » qui a su refuser leurs propositions au départ* », explique Gilles Coyne, producteur de la série.

Réalisée pour fournir aux DAFCO et aux CAFO (Centre académique de formation continue) un outil audiovisuel, cette série a pour objectif de faire réfléchir les formateurs sur les finalités de la formation. « *Il ne faut pas réduire celle-ci à des problèmes de techniques pédagogiques*, conclut Gilles Coyne. *Il est bon que les formateurs se trouvent devant des images qui leur présentent le monde industriel tel qu'il est et qu'ils prennent conscience de ce que les ouvriers en attendent.* »

Michaëla Bobasch

pour apprendre
ou vous perfectionner
dans une langue
étrangère

OMNIVOX
ET BBC

vous proposent une gamme très complète de cours d'un haut niveau pédagogique et à des prix très étudiés.

BBC
London

EDITIONS
DISQUES BBC

- ANGLAIS :
- Cours pour débutants, adultes et enfants.
 - Cours de perfectionnement et de conversation.
 - Cours de prononciation et d'intonation.
 - Cours commerciaux, scientifiques et techniques.
 - Cours Automobile, Aviation, Hôtellerie, Marine.
- Films pour l'enseignement de l'Anglais
- et, pour suivre à la radio les cours d'Anglais de la BBC "A L'ECOUTE DE LONDRES" textes et explications en Français. Abonnement 12 N^{OS} par an F 40. Spécimen gratuit sur demande.



- ALLEMAND : Cours de débutants, de révision et commercial
- ANGLAIS : Cours commerciaux
- ANGLAIS/AMERICAIN : Cours de conversation
- ARABE : Premiers principes
- BRETON : Cours de débutants
- ESPAGNOL : Cours de débutants
- FRANÇAIS : Cours pour étrangers
- ITALIEN : Cours de débutants et de conversation
- JAPONAIS : Premiers principes
- OCCITAN : Cours de débutants, languedocien et gascon
- RUSSE : Cours de débutants et de conversation

**TOUS CES COURS
SOIT DISPONIBLES SOIT SUR DISQUES
SOIT SUR CASSETTES**



Documentation gratuite
en spécifiant la discipline
sur simple demande :
EDITIONS OMNIVOX ET BBC-E
8, rue de Berri - 75008 PARIS
tél. : 359.80.05
225.44.24 et 44.25

être une fille en 1976

Un garçon, c'est un garçon, une fille, c'est une fille. Que l'un et l'autre soient des êtres humains, égaux, comme il se devrait, en droits, c'est, sans doute, ce que personne n'ose plus guère aujourd'hui contester. En principe du moins. Car, à y regarder de plus près, que ce soit dans l'éducation familiale donnée, ou dans l'enseignement, que de différences d'attitudes et de méthodes ! Et par quoi justifiées, sinon par des préjugés — inconscients ou inavoués ?

« Tu aurais aimé être une fille ?
— Oh la ! Oh non, non ! Hou la la ! »

On se souvient du livre de Madeleine Laik, **Fille ou garçon**, dont nous rendions compte dans notre numéro 280 du 29 avril dernier : interviewés par l'auteur, enfants et adolescents d'aujourd'hui disaient comment ils se voient, comment ils vivent leur statut d'enfant et d'être sexué ; et il fallait bien constater qu'être une fille en 1976 est toujours considéré, par la plupart des enfants des deux sexes, comme une malédiction.

Pourtant, avec les blue-jeans, les tee-shirts, les cheveux longs, les indices traditionnels permettant de classer un individu dans l'un ou l'autre sexe ne s'évanouissent-ils pas ? Non, affirme Elena Gianini Belotti dans **Du côté des petites filles** (Editions des femmes, 256 p., 20 F) : les enquêtes faites par les psychologues montrent que, dès dix-huit mois, un enfant se reconnaît comme garçon ou comme fille ; des garçons de deux ans qu'elle a observés manifestaient « d'emblée l'arrogance de leur sexe et la conviction de la suprématie masculine ».

Se définir comme être sexué et acquérir peu à peu conscience de sa spécificité est une chose, intérioriser en même temps des notions d'infériorité ou de supériorité, d'impossible ou de possible, en est une autre. Comment la petite fille ap-

prend-elle à la fois qu'elle est une femme et qu'elle n'est que ça ?

Dès sa naissance, explique Elena Belotti, en se basant sur des enquêtes très minutieuses effectuées par des spécialistes de la petite enfance aussi connus qu'Irène Lézine, la petite fille n'est pas traitée comme le garçon. Avant de savoir qui elle est, elle apprend déjà, dans les rapports qu'elle entretient avec sa mère — et avec le reste de la famille — qu'il existe un **modèle** auquel elle devra se conformer. Les parents, en effet, « s'attendent à un certain type de réponses, de réactions, d'attitudes, conformes au sexe de l'enfant » et une grande partie des conduites éducatives va consister à faire modifier chez la petite fille « les comportements qui n'entrent pas dans les schémas prévus ». Un exemple : la façon d'allaiter n'est pas la même si le bébé est une fille ou un garçon ; les mères sont en général plus soucieuses du plaisir que prend le garçon lorsqu'il tète, elles respectent mieux le rythme propre au nourrisson ; aux filles, on reconnaît le droit de se nourrir mais beaucoup moins celui d'y prendre du plaisir. Soins du corps, apprentissage de la propreté renvoient également à des modèles de comportement différents selon le sexe ; statistiquement, les adultes sont plus tolérants envers le garçon qui se salit : « On attend des petites filles qu'elles soient propres, qu'elles fassent attention, qu'elles aient plus de soin pour leur aspect. » Leur avenir n'est-



il pas de devenir un produit aimable à regarder, consommable ?

Quant à la sexualité, le garçon comprend vite qu'il a quelque chose et la petite fille qu'elle n'a rien. Si la conformation externe des organes génitaux est peut-être plus propice à une prise de conscience chez le garçon, cela n'explique pas tout. Au cours des nombreuses observations de relations adulte-enfant qu'a effectuées Elena Belotti, elle a remarqué que le sexe du garçon attire l'attention de l'adulte — « On lui parle de son sexe avec amusement ; de son zizi » — alors qu'avec la fille « on fait tout pour qu'elle oublie qu'elle a un sexe ». C'est ainsi que la masturbation enfantine est beaucoup mieux admise chez les garçons car « les activités érotiques du garçon doivent être tolérées » alors que la sexualité féminine « moins elle se manifeste, mieux ça vaut. La perfection (selon les stéréotypes) serait qu'elle ne se manifeste jamais ».

Toutes ces attitudes éducatives, la plupart inconscientes, contribuent fortement à donner aux enfants une vision sexiste des rapports entre les êtres humains.

Mais les modèles imposés à l'enfant deviennent vite explicités, ne serait-ce que dans le choix des jouets offerts : poupées, panoplies de ménagère ou d'infirmière, mini-machine à coudre ou à laver pour les filles, voitures, armes, panoplies guerrières

pour les garçons.

Une très bonne étude sur l'image de la femme dans les livres pour enfants a été faite par Susan Béraud dans **L'école des parents** (1). En feuilletant deux collections très largement diffusées, elle a constaté — avant même d'analyser le texte — que les êtres féminins (enfants ou adultes) sont moins représentés que les hommes dans les illustrations. Pire : les petites filles ou les femmes sont presque toujours accompagnées, quand elles apparaissent, d'un personnage masculin (homme, enfant ou animal) ce qui, ironise Susan Béraud, laisse penser que « les illustrateurs sont persuadés que le sexe féminin a un besoin constant de la protection et de la présence masculines ! ».

Dans les livres d'aventures, « les garçons parcourent le monde et accumulent des connaissances ; les petites filles restent à la maison, apprennent leur futur métier de ménagère et la docilité ». Les traits caractérisant les différents héros sont révélateurs puisque les personnages masculins font preuve d'autonomie, de courage, d'initiative, alors que les filles sont émotives, têtues, capricieuses.

Lorsqu'un adulte apparaît comme modèle positif, auquel l'enfant pourrait avoir envie de ressembler, c'est toujours d'un homme qu'il s'agit (oncle ou père qui parvient à tirer tout le monde d'affaire et qui connaît

un tas de choses passionnantes). La femme, au contraire, est peu présente, si ce n'est dans le rôle de mère. De toute façon, l'amitié reste l'apanage des garçons (ou des hommes) ; les femmes se jalourent entre elles, c'est un stéréotype bien connu !

La chasse aux idées sexistes dans l'éducation des enfants est un fait nouveau... et qui a du mal à s'imposer, tant les modèles traditionnels semblent « naturels » (2). Les écoles « mixtes » ne résolvent pas le problème : dans bien des cas, les travaux manuels redistribuent la classe en deux groupes : couture-tricot et bricolage. Statistiquement, les garçons sont toujours plus nombreux dans les sections scientifiques et l'arrivée massive des filles dans une profession contribue à la dévaloriser (la profession d'enseignant en est une bonne illustration).

Pourquoi les mentalités changeraient-elles alors que tout contribue à maintenir les modèles stéréotypés de la féminité ? A commencer par les livres scolaires, le contenu de certains cours et l'attitude de beaucoup d'enseignants vis-à-vis des élèves. C'est ce que montre une étude effectuée par des enseignants : « L'orientation des élèves selon le sexe — L'orientation sexiste des manuels et dictionnaires » (3). Certains pays étrangers ont commencé à lutter contre le sexisme à l'école, des éditeurs de livres scolaires se sont vu intimé l'ordre de modifier les passages de leurs livres qui présentaient une image dévalorisante des femmes. Dans les écoles françaises, où en sommes-nous ?

Claudine Dannequin

(1) 4, rue Brunel, Paris 17^e.

(2) « Les femmes, c'est mieux pour s'occuper des petits... » Grâce à ce stéréotype, les instituteurs étaient, jusqu'à ces dernières années, absents des écoles maternelles. Cela commence, un peu, à changer...

(3) Enquête sur la mixité et le sexisme à l'école, publiée dans **L'école émancipée** de février 1975.

un instantané de notre monde

De l'Afghanistan à la Zambie, en passant par Belize, le Bouthan, le Botswana, le Brunei, le Burundi, le Lesotho, le Malawi, les Maldives, la Namibie, Nauru, le Sikkim, et quelques autres plus connus, ce sont les cent soixante-sept « pays » de notre planète que nous présente **Atlaseco**, une publication hors série du **Nouvel Observateur** (226 p., 20 F.). Y sont donc présents tous les « chapitres » que retiennent les publications de l'ONU (et qui comprennent, par exemple, la Réunion et Hong-Kong). Cet « atlas économique et politique », est vraiment l'instantané de notre monde changeant, et un portrait, qui, pour être nécessairement assez bref, n'en comporte pas moins tous les détails souhaitables. Les précisions sur le régime politique actuel, les forces politiques en présence, la puissance militaire effective suivent un bref résumé de l'histoire du pays. Des indications sont également données sur le climat ainsi que les chiffres de la superficie et de la population. Ensuite viennent les informations, avec les statistiques les plus récentes, sur la production agricole, les productions minières, l'économie et le commerce extérieur.

Si le texte est d'une typographie un peu serrée, il est heureusement éclairé par des tableaux très clairs et très parlants, qui permettent en particulier des comparaisons de chaque pays avec le nôtre ou situent ses productions dans la production mondiale. Ils donnent également les chiffres de PNB par habitant et, le cas échéant, le taux de l'inflation. Et, comme il est de règle, cet atlas comprend aussi des cartes, et même des photos.

C'est dire les inestimables services qu'il peut et doit rendre à tous les spécialistes comme à ceux qui sont un peu « dépassés » par les changements incessants de la géographie politique. Car, nous annonce-t-on, cet atlas sera réédité, donc remis à jour, chaque année.

Depuis quelques mois, les Editions des femmes (68, rue des Saints-Pères, 75007 Paris) ont lancé une collection d'ouvrages pour enfants qui présente une image des activités féminines différentes des schémas traditionnels. Signalons, parmi les derniers titres parus :

- Rose Bonnebon
- Après le déluge
- Clémentine s'en va
- L'histoire vrai des bonobos à lunettes
- Les filles

(les quatre premiers : 25 F chaque volume, le dernier : 12 F).

Très agréablement illustrés, ces livres s'adressent surtout aux petits de cinq à sept ans.

stages

■ **Le Centre d'information sur les techniques d'enseignement (CITE)** organise différents stages : technique et pédagogie de l'audiovisuel ; didactique et audiovisuel ; langages audiovisuels et communication. Il dispose en outre d'un atelier permanent d'audiovisuel où il est possible de venir travailler n'importe quel jour de la semaine, seul ou avec des amis ou collègues, avec les élèves, dans le cadre des 10 %. Cet atelier possède du matériel (projecteur diapo, magnétophone, rétroprojecteur, vidéo, projecteur 16 mm, matériel super 8) et un centre documentaire ; des animateurs sont sur place pour aider les participants. Pour recevoir le calendrier détaillé des stages et pour tous renseignements complémentaires : CITE, 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. : 033-80-25.

■ **Initiation à la photographie noir et blanc** (théorie, prise de vues, travaux en laboratoire). Organisés par la Fédération du cinéma éducatif et des techniques audiovisuelles au cours de deux week-ends (20 et 21 novembre ; 11 et 12 décembre), ces stages auront lieu au Centre de formation à Saint-Pierre-lès-Nemours, à l'orée de la forêt de Fontainebleau. Pour tous renseignements : Fédération du cinéma éducatif, 27, rue de Poissy, 75005 Paris. Tél. : 633-80-34.

exposition

■ **Le livre, création artisanale**, jusqu'au 30 octobre à la Maison des métiers d'art français. Cette exposition est organisée avec la collaboration de l'Imprimerie nationale, de la Chambre syndicale de la reliure, brochure, dorure, de l'Ecole Estienne et la participation d'artisans-créateurs, membres de la Maison des métiers d'art français. Les différentes étapes de la présentation sont réparties en quatre volets : partie historique « L'évolution du livre à travers les âges » avec documents de l'Imprimerie nationale ; présentation des matériaux entrant dans la réalisation du livre avec, entre autres documents, photographies d'ateliers de gravure et de fonderie ; contenu du livre : typographie, composition, imprimerie, illustration, avec démonstration de gravure et d'impression par des artistes-créateurs ; la reliure, la brochure, la dorure avec exposition d'ouvrages anciens et de réalisations

d'artisans-créateurs. Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac, 75007 Paris.

musique

■ **Les IMF ont conçu, pour les enseignants et les animateurs**, une documentation originale afin d'assurer une meilleure préparation des jeunes aux concerts. Cette documentation se présente sous quatre formes :

- une série de montages audiovisuels, élaborée conjointement avec la Documentation française et intitulée « L'Œil écoute » ; elle comprend des diapositives, un livret explicatif et un disque illustrant musicalement le propos et l'image ; cette série a été consacrée à la présentation des familles instrumentales ;

- des fiches sur les compositeurs, destinées à fournir des informations sur leur vie et leur œuvre, restituée dans le contexte historique, musical et politique ;

- des fiches élaborées en fonction des programmes spécifiques de chaque concert ;

- un disque sur la voix, premier d'une série.

Pour tous renseignements : Jeunesses musicales de France, 14, rue François-Miron, 75004 Paris. Tél. : 278-19-54 et 887-64-81.

vacances-loisirs

■ **Pour les vacances de la Toussaint, Arts et Vie propose plusieurs formules : un week-end à Londres**, occasion de shopping avant Noël et visite de toute la ville, tout compris (voyage avion) Paris-Paris : 900 F ; **un week-end à Venise**, visite guidée de la ville, de musées, tout compris (voyage en train-couchettes) Paris-Paris : 680 F ; **une semaine à Hammamet** en Tunisie avec excursions, tout compris Paris-Paris : 1 370 F ; **une semaine à Rome** avec un programme culturel, demi-pension, Paris-Paris : 1 370 F. Les week-ends : du vendredi soir au mardi ; la semaine, départ le vendredi soir. Pour tous renseignements : Arts et Vie, 62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 306-21-70.

■ **Activités hebdomadaires au Club des jeunes techniciens.** Le Club, fonctionnant au sein du musée national des Techniques (CNAM), est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, à partir de quatorze ans.

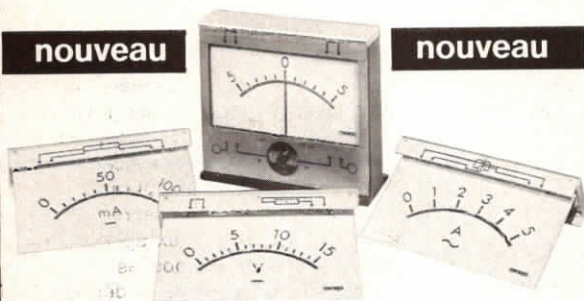
Les activités sont pratiquées en atelier ou en laboratoire, par petits groupes d'une dizaine environ, encadrés par un animateur technicien. Des explications et de courts exposés répondent aux questions des participants qui consacrent la majeure partie de leur temps aux applications pratiques. Activités proposées : bricolage (à partir de onze ans) ; modélisme ; électronique ; photographie ; astronomie. Des sorties et des stages sont en outre organisés. Une bibliothèque d'ouvrages techniques est mise également à la disposition des adhérents. Pour tous renseignements : Club des jeunes techniciens, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 887-37-38, poste 375.

notez aussi

■ **Une année à l'étranger.** L'AFS, organisation internationale d'échanges culturels, offre chaque année des bourses d'études à quelque 4 500 lycéens de 65 nations, leur permettant de passer une année dans une famille et un lycée d'un pays de culture et langue différentes. Pour poser sa candidature, et devenir éventuellement étudiant AFS pendant l'année scolaire 1977-1978, il faut : être né entre le 1^{er} avril 1959 et le 31 mars 1961 ; être élève de seconde, première ou terminale dans l'enseignement classique, technique ou agricole. **S'inscrire avant le 1^{er} novembre 1976** à : AFS Bourses internationales, 20, rue de Longchamp, 75116 Paris. Tél. : 704-31-56.

■ **Hébergement temporaire des jeunes à Paris et dans la région parisienne.** Le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) tient un registre des places libres dans les hôtels, foyers et centres d'hébergement et peut ainsi donner aux jeunes l'adresse ou les adresses d'organismes pouvant les recevoir dans les conditions désirées. Il dispose également de listes de centres d'hébergement, remises à jour chaque trimestre, et destinées essentiellement à ceux qui, en province ou à l'étranger, veulent préparer leur séjour à Paris en retenant à l'avance leur hébergement. La documentation concernant le logement des jeunes travailleurs, les résidences, les foyers d'étudiants et les diverses informations pratiques à l'usage du jeune touriste sont également tenus à la disposition du public. Pour tous renseignements : CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 566-40-20.

G 475
galvanomètre-voltampèremètre
à cadrans interchangeable



- Remplace l'appareil type G 349
- Protection par diodes et fusibles incorporés
- Sécurité totale (aucun composant extérieur)
- Grande visibilité : longueur d'échelle 160 mm
- Zéro à gauche, zéro milieu
- Grand choix de calibres fournis avec boîte de rangement
- Particulièrement robuste

Demander notre fiche technique G 475 avec devis sans aucun engagement.

AOIP
mesures

Services commerciaux :
83-85 Bd de la Gare 75013 Paris
BP. 301-75624 Paris Cedex 13
Tél. 589 89 30 - Telex 204771 F AOIP

SKI FRANCE
SUISSE
AUTRICHE
ITALIE

ALPES JULIENNES (Yougoslavie)

CHOIX DE STATIONS SELECTIONNEES

NOEL VACANCES
Départs : 18 et 19 décembre

TOUS FRAIS COMPRIS : Hôtels confortables
Cours de ski inclus en Autriche et en Suisse

PETITS VOYAGES d'INITIATION

VOYAGES EN : U.R.S.S. ISRAEL
EGYPTE · CANARIES · MADERE
VACANCES DE MI-FÉVRIER
Départs : 5, 12 et 19 février 1977

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents et leur famille

LE LIEN EUROPÉEN

Association universitaire

61, fg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24

(Correspondant du B.P.T. licence A 789)

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé HIVER 76 pour membres de l'enseignement.

M. Mme Mlle _____

N° _____ Rue _____

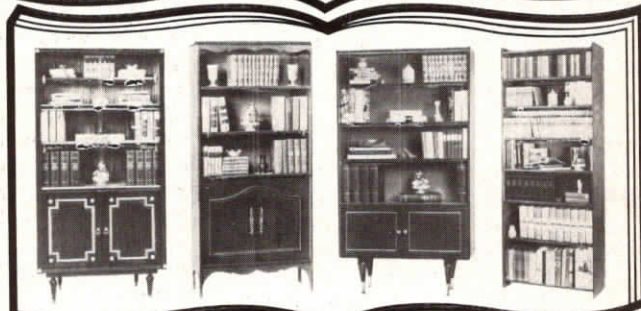
à _____

Code postal N° _____ E.N. 2

FONTENEAU

VOUS OFFRE
SON CATALOGUE
GRATUIT
CONTENANT

**UN GRAND CHOIX DE
BIBLIOTHEQUES
VITRINES - ELEMENTS**



ELEMENTS

PRIX
TRES INTERESSANTS
ET LIVRAISON
IMMEDIATE
GRACE A LA VENTE
PAR
CORRESPONDANCE

Dans son catalogue, FONTENEAU vous propose une gamme exclusive et très étendue de Bibliothèques, Vitrines, Eléments. Finition très soignée.

SATISFAIT ou REMBOURSE
FONTENEAU B.P. 409. 86010 POITIERS.

de Mendez/Warwick

Je désire recevoir le catalogue gratuit FONTENEAU sans engagement de ma part

M. _____

Adresse complète _____

Code _____ Ville _____

EDITIONS FONTENEAU & Cie
B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS - CEDEX
tél. 41.68.53 +

115 ENO

les jours se suivent...

LUNDI. Le ministre de l'Education lance une opération « voitures anciennes ». Dans vingt-trois CES, des élèves de classes préprofessionnelles de niveau recevront gratuitement, de la Prévention routière, une « épave » qu'ils devront remettre en état. Ce sauvetage fera l'objet d'un concours et les véhicules réparés resteront la propriété des collèves. Seules les mauvaises langues verront là un symbole, celui d'un système éducatif qui a bien besoin, lui aussi, d'être remis sur ses roues.

MARDI. Changement de cap au secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ? Jean-Pierre Soisson vient d'annoncer, entre autres, l'abandon de l'expérience des centres d'animation sportive qui fut si chère à son prédécesseur, Pierre Mazeaud. Le Syndicat national de l'éducation physique en prend acte mais n'en proteste pas moins contre le refus ministériel de réclamer de nouveaux crédits et postes pour le budget 1976 et de relever celui de 1977, qui lui paraît une véritable « provocation ».

MERCREDI. Les instituts universitaires de technologie sont à l'ordre du jour. Trois journées d'action lancées par le SNESup et l'UNEF pour protester contre « la pénurie, l'austérité et l'autoritarisme » dont ils sont les victimes. De son côté le parti socialiste réunit une journée d'études contre le caractère provocateur des mesures prises. Avec les réductions de crédits et de postes, certains IUT risquent bien de n'avoir plus que quelques mois à « vivre ».

JEUDI. Selon la Fédération nationale des étudiants de France, le VI^e Plan avait prévu la construction de 28 000 chambres d'étudiants mais il n'en a été livré que 10 836, soit seulement 38 %. Quand le bâtiment — universitaire — ne va pas...

VENDREDI. On apprend seulement maintenant un drame. Une institutrice débutante s'est donné la mort, dix jours après sa nomination dans une classe de troisième pratique où elle avait connu de graves difficultés et une mauvaise inspection. Comme les deux tiers de ses collègues, elle n'avait reçu aucune préparation spécialisée pour cet enseignement délicat. Le rectorat déclare que « rien ne permet, pour l'instant, d'affirmer qu'il y a relation de cause à effet entre le geste de la jeune fille et les difficultés qu'elle rencontrait dans sa classe ».

SAMEDI. Hier aux journées d'études de l'Inspection générale qui s'étaient tenues sur le thème « Ecole et société », le ministre commence par se référer au récent livre du Président de la République, et déclare, entre autres, que l'école doit développer les qualités d'initiative des enfants plus même à certains égards que les acquisitions de connaissances. Elle doit intégrer la créativité et l'étendre à des domaines autres que ceux des arts, par exemple dans l'éducation manuelle et technique et dans les domaines intellectuels et culturels. Car l'éducation, c'est d'abord l'épanouissement de l'homme. Reste, bien entendu, à mettre tous ces principes en pratique ; le ministre ne dit pas un mot des détails de « sa » réforme.

Pierre-Bernard Marquet



POUR DES RAISONS évidentes, il ne saurait être question de tenter ici une approche systématique de la pédagogie Freinet. Il n'est pas vain toutefois de rappeler que c'est au lendemain de la guerre de 1914-1918 que Freinet, alors instituteur (il était né en 1896 dans le petit village de Cars, dans les Alpes-Maritimes) a jeté les premières bases d'un projet d'éducation destiné, selon sa propre définition, à « faire des enfants des êtres libres ».

S'interrogeant d'abord sur le rôle de l'école pendant la guerre, il découvrit, en poussant plus loin l'analyse, que, malgré son anticléricalisme, « l'école laïque avait conservé la chaire sous la forme de l'estrade magistrale et le catéchisme sous la forme du manuel scolaire » (1).

D'où le projet, original, d'agir non plus seulement au niveau des idées, mais à celui des infrastructures mêmes de l'école, des « outils » et des techniques pédagogiques. Tentative révolutionnaire et encore souvent méconnue. « Freinet, souligne un ou-

Freinet dix ans après



vragé récemment paru (1), est l'un des premiers et des rares éducateurs à se préoccuper des infrastructures du système éducatif. La plupart des autres, y compris beaucoup de marxistes, raisonnent uniquement au niveau des superstructures idéologiques ; bien sûr lorsqu'ils affirment qu'un changement de régime est indispensable à la transformation de l'école, ils s'attaquent aux infrastructures de la société, mais pas à celles de l'école, qu'ils ne remettent pas forcément en cause. »

les "richesses" de l'héritage

Par une sorte de revanche commune à tous les novateurs, certains aspects de la pédagogie Freinet, longtemps jugés scandaleux — tels le recours à l'expression libre ou la suppression de l'estrade, considérée non seulement comme un symbole mais comme un instrument de domination —, sont

Le 8 octobre 1966, mourait Célestin Freinet. Dans un pays où, pourtant, on commémore facilement, aucune cérémonie n'aura célébré cet anniversaire volontairement marqué sans solennité par ceux qui, aujourd'hui, poursuivent son œuvre au sein de l'Institut coopératif de l'Ecole moderne.

« Nous nous défions des anniversaires-alibis » explique Michel Barré, secrétaire de l'ICEM.

« En revanche, ajoute-t-il, cet anniversaire doit nous inciter à nous poser, aujourd'hui encore, comme dans le passé, un certain nombre de questions fondamentales, que l'on pourrait formuler ainsi :

Dix ans après la mort de Freinet, que sommes-nous devenus, en tant que mouvement ? Avons-nous réussi à être fidèle à son œuvre et nous reconnaîtrait-il aujourd'hui ? »

aujourd'hui aisément admis, quand bien même ils n'illustrent pas les vérités d'évidence qui font le charme des discours académiques. Mais devant cette « consécration partielle », alors que le système global reste inchangé, les successeurs de Freinet au sein de l'ICEM demeurent pour le moins sceptiques et méfiants. Pour eux, c'est évident, les vraies richesses de l'héritage sont ailleurs, et il faut continuer à se battre pour les faire fructifier.

Première « richesse » qui témoigne de la vigueur du mouvement : les stages.

Cet été encore, quelque deux mille enseignants, tous volontaires et uniquement déterminés par la volonté de réfléchir sur leur pratique pédagogique, n'ont pas hésité à prendre sur leurs vacances le temps nécessaire pour participer à l'un des dix-huit stages généraux ou spécialisés (ou à la rencontre audiovisuelle) organisés à travers la France par l'ICEM.

Des stages qui, à plus d'un titre

ne sont pas comme les autres. Ainsi les frais de séjour en sont-ils payés, dans une stricte égalité, à la fois par les stagiaires et par les animateurs : loin de gagner de l'argent, ces derniers doivent donc en déboursier.

Autres caractéristiques : on n'y parle pas seulement de pédagogie, on s'initie également à la pratique. La vie y est collective, et chacun est partie prenante de l'organisation matérielle.

Et, tout au cours du stage, une règle d'or : éviter à tout prix de constituer deux groupes : l'un formé de ceux qui sont censés savoir (les animateurs), l'autre de ceux qui sont censés de ne pas savoir (les stagiaires). Principe capital qui rejoint l'un des éléments fondamentaux de la pédagogie Freinet : dans la classe, le maître refuse d'être celui qui sait tout alors que les enfants seraient ceux qui ne savent rien.

« D'une part, rappelle Michel Barré, le maître doit prendre en compte ce que savent les enfants, car ils savent

tous quelque chose, que ce soit d'ordre scolaire ou non : ils ont tous quelque chose à apporter, ne serait-ce que ce qu'ils ont vécu. D'autre part, le maître n'est pas celui qui sait tout ; il doit reconnaître honnêtement chaque fois que les enfants le sortent de son niveau de compétence et, il doit les inviter à chercher avec lui une solution. C'est à ce prix seulement que peut être abolie la distance entre enseignant et enseigné. »

Ce qui vaut pour les enfants doit être vrai pour les adultes. « il est évident, explique Michel Barré, que si les animateurs ont accepté de venir, c'est qu'ils savent qu'ils bénéficient d'une certaine pratique. Mais ils ne sauraient avoir réponse à tout, ne serait-ce que parce que, fondamentalement, la pédagogie Freinet ne prétend pas avoir trouvé toutes les solutions. Il serait aussi malhonnête, pour un animateur, de se borner à répondre « Croyez-en mon expérience », que d'éluder une question. En revanche, il est très important qu'il admette, lorsqu'il est en difficulté, qu'il ne possède pas encore de réponse satisfaisante à la question posée.

» Ainsi, lorsque cet été, au cours d'un stage, quelqu'un nous a de-

mandé quelle était notre solution à l'inégalité scolaire, nous avons répondu clairement que nous n'avions pas de solution-miracle. Nous pensons que l'on peut toujours s'en tirer artificiellement, en faisant des promesses, en disant qu'il suffit de donner davantage de moyens aux enseignants. Mais au fond de nous-même, nous pensons que c'est très insuffisant.

» Dans les éléments de recherche vers une meilleure égalité, il faudra certainement prendre en compte, c'est évident, les inégalités culturelles entre les différents milieux des enfants. Nous sommes persuadés aussi qu'on ne pourra pas compter uniquement sur l'école pour les combler.

» A notre avis, la réduction des inégalités culturelles doit en effet passer aussi par les mass media, par l'animation des quartiers, par la formation continue des travailleurs, par l'abandon de la hiérarchie qui existe actuellement entre les différents modes de culture.

» Sur ce dernier point, on entend dire très souvent que l'école favorise l'abstraction. Tel n'est pas notre point de vue. Nous estimons, pour notre part, que l'école favorise en

fait un certain type d'abstraction, auquel accèdent facilement les enfants d'un certain milieu et qu'elle rejette, en revanche, un autre type d'abstraction plus familier, celui-là, aux enfants des milieux populaires. »

Faut-il pour autant faire table rase de la culture classique ? « Ce n'est pas parce qu'on apprend mal aux enfants la littérature ou les sciences, réplique Michel Barré, qu'il faut passer sous silence plusieurs siècles de la pensée humaine. En revanche, il est certain que nous souhaitons un certain nombre de remises en question au niveau du langage et du raisonnement. Nous déplorons, en particulier, l'importance accordée à l'orthographe, et nos « chantiers » travaillent à un projet de simplification. Nous regrettons aussi le peu de place accordé à la littérature contemporaine, véritablement « occultée » au profit d'une littérature classique dévitalisée. Etudie-t-on Racine aujourd'hui pour la beauté formelle du langage ou bien pour les thèmes qu'il a traités qui sont encore susceptibles de passionner les jeunes ? Je vous laisse le choix de la réponse. »

fidélité

sans dogmatisme

Pédagogie en « mouvement », le mouvement Freinet évite ainsi de se figer en un système, de s'immobiliser en une orthodoxie.

« A la mort de Freinet, déclare Michel Barré, il fallait éviter que le mouvement ne trahisse la pensée de son fondateur. Nous avons délibérément repoussé la tentation de la fidélité formelle, qui était la plus facile, pour considérer qu'il fallait, sur les pistes ouvertes par Freinet, continuer d'approfondir certaines questions. Notre choix a été celui d'une fidélité exempte de tout dogmatisme car Freinet était avant tout l'ennemi du dogmatisme. »

Fidélité qui exige aussi une redéfinition de certains termes, aujourd'hui sortis de leur contexte et condamnés à n'être souvent, esti-

Signe de l'essor de la pédagogie Freinet : le siège commun à l'ICEM (1) et à la Coopérative de l'enseignement laïque (CEL), place Bergia, à Cannes, s'est agrandi depuis quelques années. Freinet était venu s'y fixer après la seconde guerre mondiale. Les premiers sièges de la coopérative avaient été... l'escalier de l'appartement de Freinet, à Bar-sur-Loup, et à Saint-Paul de Vence, puis une pièce attenante à son école de Vence.

Autre conséquence de ce développement : la CEL, créée pour fabriquer et éditer du matériel conforme à une pédagogie « libératrice », a considérablement accru ses activités. Elle édite notamment aujourd'hui une collection audiovisuelle, trois publications destinées aux enfants, trois revues à l'usage des enseignants et un bulletin, *La brèche*, qui s'adresse aux professeurs du second degré. Soucieuse de répandre les idées du mouvement et de porter témoignage des productions des classes Freinet, la CEL est amenée à décider d'une édition sans que le critère de rentabilité soit prioritaire. Ainsi, constamment dans l'histoire de la CEL, certaines productions sont-elles déficitaires.

De plus, toujours dans un souci d'efficacité dans la diffusion, certains ouvrages sont désormais publiés par des maisons d'édition connues.

Outre les stages, sont organisées durant l'année, au niveau des groupes départementaux, des réunions de travail entre enseignants et des « rencontres » d'enfants, incités à échanger leurs impressions sur le travail accompli dans leurs écoles respectives. Enfin, les « chantiers Freinet » mobilisent en permanence plus de deux mille personnes.

(1) BP 251, 06406 Cannes cedex.

ment les successeurs de Freinet, que des « gadgets pédagogiques ».

« Beaucoup d'enseignants et même d'inspecteurs, observe Michel Barré, disent aujourd'hui, mais en détachant l'idée de la pratique, ce que Freinet disait il y a quarante ans. Or, il ne suffit pas de susciter de bonnes intentions chez des maîtres ne connaissant que l'enseignement traditionnel pour que ceux-ci puissent changer leur type de relation avec les enfants. »

Témoin le texte libre, dont presque tout le monde se réclame désormais. « Certains enseignants croient avoir accompli une révolution pédagogique parce que, au lieu de donner une rédaction à leurs élèves, ils leur ont dit d'écrire ce qu'ils voulaient... Mais pour nous, qui avons été les premiers à l'utiliser, le texte libre n'est pas quelque chose que les enfants écrivent sans avoir de sujet à traiter : il doit être le fruit de leur expression et, en tant que tel, il doit être pris en compte par le groupe. » Si le texte ne sert à rien, nous disons qu'il est un exercice scolaire sans raison d'être. La véritable finalité du texte libre, c'est de permettre à celui qui s'exprime de communiquer réellement avec les autres, et, à travers cet échange, d'intervenir sur sa propre vie ».

Autre terme prêtant à confusion : celui de « participation ». Il ne suffit pas de dire à des adolescents « Participez », pour qu'ils participent. Encore faut-il prendre en compte leur intervention dans l'aménagement de leur propre vie. Ce n'est pas seulement une question de concertation, c'est un choix éducatif qui implique que l'on accepte que des êtres, apprennent à se gouverner eux-mêmes. »

Comment juger, dans cette optique, les structures mises en place dans le second degré ? « Il peut exister, bien sûr, un type de participation à la vie marginale de l'établissement, notamment au niveau du foyer socio-éducatif, et je ne parle pas du simulacre de représentation au conseil d'administration. Mais, à notre sens, la reconnaissance d'une responsa-

bilité véritable des jeunes ne peut passer que par l'instauration d'un pouvoir collectif des adultes et des adolescents. »

Dans la classe, cette prise en compte de la responsabilité des élèves pourra aussi se marquer dans une activité plus traditionnelle, par exemple dans une confrontation sur un texte littéraire. Débat qui ne sera pas forcément mené par le professeur, un élève pouvant être chargé de distribuer les temps de parole.

Quel sera alors le rôle de l'enseignant ? « Les études qui ont été effectuées par des sociologues sur le temps de parole des professeurs en pédagogie Freinet, révèle Michel Barré, montrent que c'est souvent celui qui a parlé le moins qui a eu le plus d'influence sur le déroulement du dialogue. Elles indiquent que certains professeurs interviennent très peu en temps, mais souvent de façon importante : pour clarifier une question, amener un élève à mieux formuler ce qu'il vient de dire, éviter à la discussion de se fourvoyer.

» En revanche, nous sommes hostiles à la non-intervention. A quoi bon payer un professeur s'il n'intervient pas ? Nous pensons au contraire, qu'à un certain moment lui seul est capable de relancer la discussion, de l'infléchir, de donner une information, d'en rectifier une autre. C'est à lui aussi qu'il revient d'écouter le plus. Il y a souvent beaucoup de choses à écouter, qui se disent ou qui ne se disent pas. En pédagogie Freinet, la part de « non-dit » est également essentielle dans la prise en compte de l'expression des jeunes : on aide celui qui hoche la tête ou qui fait la moue à aller au bout de sa réaction. »

une évolution nécessaire

Vigilants sur l'utilisation de certains termes et soucieux de ne pas laisser « piller » l'héritage de Freinet, les membres de l'ICEM doivent s'efforcer aussi, parallèlement, d'ou-

vrir le mouvement aux tendances nouvelles. Depuis dix ans, cette évolution a été particulièrement nette sur trois plans : implantation dans le second degré, formation d'équipes pédagogiques, prise en compte de l'audiovisuel.

Créé par un instituteur et naturellement implanté d'abord à l'école élémentaire, le mouvement s'est répandu en effet depuis quelques années dans le second degré. Des mini-équipes fonctionnent déjà, malgré des mutations (« On peut tout alléguer pour une mutation... Sauf le travail pédagogique en équipe ») et ce, le plus souvent, dans des établissements de petite taille.

Un effort a été également fait avec la publication d'un bulletin spécial au titre révélateur, *La brèche*.

But de l'opération : permettre aux adolescents de « prendre en main leur vie », de débattre librement des problèmes qui se posent à eux qui, souligne Michel Barré, « sont aussi et souvent plus cruciaux que ceux des enfants ».

Autre infléchissement : la priorité désormais donnée au travail d'équipe, rendu nécessaire par l'évolution des conditions de scolarisation. « Quand Freinet a fait ses débuts d'instituteur, il était dans un village. A l'époque, la classe unique et le poste double étaient très répandus. Il suffisait qu'un couple d'enseignants changeât sa pédagogie pour que, du même coup, beaucoup de choses fussent changées dans le village... »

» Il n'en est naturellement plus de même aujourd'hui lorsqu'on se trouve confronté, dans un établissement de dix ou douze classes, à un renouvellement perpétuel d'élèves. Pour être vraiment efficace, le travail en équipe, autour d'un projet pédagogique nettement défini, s'impose alors comme une nécessité absolue. »

A cet égard, les membres du mouvement regrettent que l'on insiste trop souvent, officiellement, sur l'aspect expérimental du travail en équipe. Car, pour eux, il s'agit là « non d'une simple expérience, mais d'une véritable obligation ». C'est

un peu comme si, dans l'industrie automobile, le directeur d'une usine réunissait ses ingénieurs pour leur dire « Nous allons tenter une expérience ; à partir d'aujourd'hui, vous allez vous efforcer de travailler ensemble... »

La constitution d'équipes d'enseignants ne saurait être toutefois qu'une étape. Le rôle de ces équipes étant, en fin de compte, d'instaurer au sein de l'école une véritable coopération avec les parents et aussi les jeunes, afin d'éviter d'engager « un dialogue d'adultes » sur le dos de ces derniers.

Dernier volet de l'évolution : la place réservée à l'audiovisuel. Une méthode que tout éducateur est désormais obligé de prendre en compte, mais qui, en pédagogie Freinet, ne saurait être considérée en soi comme prioritaire.

« L'audiovisuel, oui, mais pour quoi faire ? », se sont demandés cette année comme chaque été, les participants à une rencontre spécialement organisée sur ce thème par l'ICEM. Réponse : il convient d'apprendre aux enfants à maîtriser l'audiovisuel en démystifiant la technique, c'est-à-dire en l'utilisant comme moyen d'expression plutôt que comme support didactique : « *Un spectacle de diapositives, passé en marge du cours magistral, n'est, en fin de compte, qu'une autre forme de cours magistral.* »

Ainsi, sur ce point comme sur les autres, la réalisation des outils pédagogiques ne saurait être séparée du reste. Fidélité à la pensée de Freinet qui se veut aussi, en 1976, une option sur l'avenir. « *Ce n'est qu'en continuant à expérimenter les outils et les techniques susceptibles d'instaurer d'autres habitudes, estimant comme lui les successeurs de Freinet, que ce que nous dirons de l'enfant, de sa psychologie, de la pédagogie, sera autre chose que du bavardage.* »

Gérard Sénéca

(1) *La pédagogie Freinet par ceux qui la pratiquent* (Maspero, 302 p., 38 F) dont nous avons rendu compte dans notre n° 269 du 29-1-76.

demain, l'enfant-roi ?

LE « TAIS-TOI ET MANGE » des parents autoritaires n'est pas mort. Bien sûr, la formule a vieilli et sa brutalité l'a fait exclure du cercle de famille. Mais si les mots changent, les attitudes à l'égard de l'enfant restent sensiblement les mêmes : on décide de son sort, sans le consulter... Tel est, du moins, le postulat de départ de l'opération « Charte des enfants » lancée par Jean-Michel Desjeunes et son équipe sur les antennes d'Europe 1 (1) et présentée à la presse le 13 octobre dernier. Dans ses grandes lignes, cette opération a pour but d'ouvrir le débat sur les droits de l'enfant et de recueillir, au cours des prochains mois, les suggestions de toutes les parties intéressées (parents, enfants, éducateurs, etc.). Un « cahier de doléances » sera ainsi constitué et présenté aux autorités compétentes, ministérielles et parlementaires.

A l'origine de cette initiative, une série de constatations inquiétantes. Un éducateur, Bertrand Boulin, s'est chargé de les recenser. Ainsi, d'après les informations officielles qu'il a pu obtenir, « *un enfant sur quatre a eu affaire, avant sa majorité, au policier, au juge ou au psychiatre* » et, en cinq ans, la délinquance juvénile a progressé de 175 %. Dépassés, semble-t-il, par l'ampleur du phénomène, les responsables de « l'ordre » ont tendance à mettre l'accent sur la répression au détriment de la prévention. Mauvais calcul, a priori, puisque 85 % des enfants « fugueurs » (26 292 recensés par le ministère de l'Intérieur en 1975) recommencent. Quant aux enfants placés en « *éducation surveillée* », 10 % d'entre eux seulement sont considérés comme « réintégrant ».

Mais s'il existe des enfants qui font de « mauvais coups », il y en a d'autres, aussi, qui se laissent glisser vers la drogue ou la mort. Ainsi, la police aurait contrôlé 45 000 enfants pour toxicomanie en 1975 (chiffre sur lequel le ministère de l'Intérieur a refusé de fournir des explications). Plus alarmant encore : 4 800 mineurs auraient mis fin à leurs jours pendant cette même année. Le nombre des suicides d'enfants est difficile à connaître avec exactitude, beaucoup d'entre eux étant maquillés en « accidents ». Pourtant, une enquête réalisée en 1975 par le Comité d'études français sur le suicide donne des indications précises pour deux arrondissements parisiens : dans le 1^{er}, ce sont 125 enfants

(de moins de dix-neuf ans) qui ont tenté de se suicider ; 35 autres y sont parvenus ; tentatives et suicides « réussis » représentent 0,5 % de la population enfantine de cet arrondissement. Dans le 5^e, toujours à Paris, sur 17 212 enfants habitant ce secteur 65 d'entre eux ont attenté à leur vie en 1975. De plus, selon des informations recueillies dans les hôpitaux et auprès des médecins, il y a eu l'an dernier à Marseille (ville qui compte environ 150 000 enfants), 4 317 tentatives de suicides et 123 suicides « effectifs ».

Enfin, les parents ne sont pas toujours étrangers à la mort d'un enfant. D'après Bertrand Boulin, « *8 000 enfants sont morts l'année dernière par la simple faute de leurs parents : mauvais traitements, manque de nourriture, imprudences...* » Et de conclure, après cette accablante cascade statistique : « *Une charte de l'enfant devient indispensable et urgente.* » C'est bien le moins !

Le projet Desjeunes ne manque pas d'ambition : il s'agit à terme — ni plus ni moins — d'arriver à changer la loi, les structures et les mentalités. Parmi les premières intentions de la Charte, une série d'idées intéressantes ou saugrenues : du droit de l'enfant à se faire vouvoyer à l'élaboration d'un statut juridique à partir de quatorze ans ! En passant par le « *libre choix des affections et des relations, le droit au travail temporaire, celui de choisir ou de refuser un médecin, le libre recours à la justice, ou la création de centres d'accueil co-gérés par les enfants* »... Et cette liste est loin d'être exhaustive.

Tout cela ne manque pas de générosité. Mais on peut s'interroger sur les motivations profondes de cette initiative. Elle vient — difficile de l'oublier — d'une station périphérique, donc commerciale, et ce système ne nous a guère habitués aux gestes désintéressés. Certains ne manqueront pas de déceler dans la « Charte de l'enfant » un brin de démagogie. Par ailleurs, il est regrettable que des chiffres, aussi violents soient-ils, n'arrivent plus aujourd'hui à émouvoir les pouvoirs publics. Démission pour les uns ? Bonne affaire pour les autres ? Le sujet, en tout cas, fera mouche dans l'opinion.

Catherine Guigon

(1) Dans le cadre de l'émission « *Tout peut arriver* » du lundi au vendredi, de 16 h 30 à 18 heures.

10 JOURS D'ESSAI GRATUIT

TOUT LE CINEMA

FILMS-ARTISTES-REALISATEURS

Les Fiches de Monsieur Cinéma

ET AUSSI... LE VIEUX FUSIL PARFUM DE FEMME GOLDFINGER FRANKENSTEIN...



de Mendelz/Warwick



RETROUVEZ VOS ACTEURS ET VOS FILMS PRÉFÉRÉS. Grâce à la nouvelle et merveilleuse Histoire Illustrée du Cinéma Mondial, créez chez vous votre propre cinémathèque: découvrez les 1 001 secrets des "grands" du Cinéma avec la "Petite Histoire Inédite" et faites, enfin, connaissance avec les grands réalisateurs et leurs principaux films.

DES FICHES GÉANTES CONÇUES PAR DES SPÉCIALISTES. Pierre Tchernia et Jacques Rouland vont réunir pour vous, chaque mois, sur des fiches très complètes (format géant: 20,6 x 13 cm) tout le savoir du Cinéma Mondial (y compris des documents rarissimes). Mais l'actualité du Cinéma avec les meilleurs films du mois, ne sera pas oubliée non plus.

UN PLAISIR POUR TOUS. Chaque mois, quel que soit son âge, chacun recevra et découvrira avec plaisir les 25 nouvelles fiches de Monsieur Cinéma (un sujet inépuisable et passionnant d'intérêt, de jeu et de discussion, et pour tous les amateurs de Monsieur Cinéma le moyen de mieux participer à leur émission favorite).

VOTRE CLASSEMENT PERSONNEL DANS UN MAGNIFIQUE COFFRET RELIURE. Vos 26 intercalaires à options multiples vous permettront de classer votre Histoire Illustrée de Cinéma Mondial, selon vos préférences: par genre, par ordre alphabétique, par année, etc. Vous pourrez la consulter facilement et la faire admirer à vos invités. Enfin, le splendide Coffret Reliure, qui contiendra votre collection, a été spécialement conçu pour s'intégrer harmonieusement à votre rayon bibliothèque.

BON POUR 10 JOURS D'ESSAI GRATUIT + 3 CADEAUX

L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DU CINÉMA MONDIAL

En renvoyant le bon ci-contre, vous recevrez sans engagement et à l'essai gratuit pour 10 jours

VOTRE PREMIÈRE SÉRIE DE 25 FICHES GÉANTES (valeur 15 F)

Les Fiches de Monsieur Cinéma
IMAGES ET LOISIRS
195 av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly Cedex

ET EN CADEAU :

Votre seconde série de **25 FICHES GÉANTES** + 26 fiches intercalaires pour votre classement personnalisé + un superbe coffret reliure.

Dès ce premier envoi, vous pourrez notamment admirer tout à loisir et mieux connaître Annie Girardot, Marcel Carné, James Dean, Eisenstein, la Bête Humaine, King Kong, le Cerveau, le Clan des Siciliens, l'Aveu, Jeux Interdits, le Jour le plus long, Fantasia, Rio Bravo, etc.

RENDEZ A L'EDUCATION ARTISTIQUE L'IMPORTANT QUI LUI EST DUE



Des ouvrages conçus pour susciter le plaisir de s'exprimer :

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

EDUCATION PAR LA FORME ET PAR LA COULEUR - G. Tritten
Une véritable " bible " de l'enseignement artistique. Etude complète de toutes les techniques d'expression par la forme et la couleur. Plus de 800 figures, dont 350 en couleur. 408 pages.

L'IMAGINATION AU GALOP - P. Gisling
Ce livre fait suite à la série d'émissions télévisées diffusées récemment sur T.F.1. Il vous propose 51 travaux d'activité créatrice représentant 75 techniques dans les domaines de la peinture, du dessin, de la sculpture, de la poésie et de la musique. 192 pages et 21 fiches techniques détachables. Très nombreuses illustrations en couleur.

L'OEIL APPRIVOISÉ - P. Gisling
Cet ouvrage est une invitation à stimuler votre vision, à découvrir les choses les plus simples, et, surtout à prendre confiance en vos forces créatrices personnelles. Un ouvrage destiné à favoriser la création artistique, qui a également fait l'objet d'une série d'émissions télévisées. 200 pages, 300 illustrations en couleur et noir et blanc.

GUIDE DU SAVOIR DESSINER ET DU SAVOIR PEINDRE - B. Jaxtheimer
Ce guide, très complet, s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'exprimer à l'aide d'un crayon ou d'un pinceau, à ceux qui veulent connaître les techniques de base, comme à ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances. 416 pages, nombreuses illustrations en couleur et noir et blanc.

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

MAINS D'ENFANTS, MAINS CRÉATRICES - G. Tritten
Plus de cinquante variantes techniques à la portée d'enfants de 5 à 10 ans : graphisme, peinture, peinture décorative, collage, estampage, mosaïque, modelage, sculpture... 176 pages, illustrations en couleur et noir et blanc.

JEAN-PHILIPPE ET NATHALIE - J. Delpech
Activités manuelles et artistiques pour tous. Très nombreuses réalisations, variées, originales et surtout simples à exécuter. 224 pages, nombreuses photos en couleur et noir et blanc. Présentation en livre ou en fichier.

Envoyez le coupon ci-dessous pour recevoir gratuitement, et sans engagement de votre part, une documentation complète, illustrée en couleur.

DOCUMENTATION GRATUITE

Je désire recevoir gratuitement à l'adresse ci-dessous une documentation complète et détaillée, en couleur, sur vos ouvrages d'Education Artistique.

NOM _____

PRÉNOM _____

RUE _____ N° _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

Signature obligatoire

EDITIONS PLANTYN -1, place Gabriel-Fauré -B.P.803-74016 ANNECY

à retourner d'urgence à IMAGES ET LOISIRS, 195 av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly Cedex.

Je désire recevoir gratuitement à l'essai pendant 10 jours la 1^{re} série de 25 fiches de Monsieur Cinéma et en cadeau la seconde série de 25 fiches, plus les 26 intercalaires, plus le magnifique coffret reliure.
Si je ne désire pas poursuivre ma collection, je vous retournerai cet envoi dans les 10 jours suivant sa réception et ne vous devrai absolument rien.
Si, par contre, je désire poursuivre la collection, je conserverai les cadeaux et je vous réglerai après 10 jours la somme de 15 F + 3,70 F de frais d'envoi, représentant ma première série de 25 fiches et ensuite, je recevrai chaque mois une nouvelle série de 25 fiches de Monsieur Cinéma que je réglerai à réception pour un montant de 15 F + 1,70 F de frais d'envoi. Bien entendu, à tout moment, je pourrai vous demander d'arrêter vos envois.

M Mme Mlle (cocher la case correspondante et remplir ce bon en majuscules)

Prénom _____ Nom _____

n° _____ Adresse _____

Code postal _____ Ville ou bureau distributeur _____

Signature _____

33311 12

comment lire la presse à l'école



Il n'est pratiquement plus personne aujourd'hui pour nier l'intérêt, donc la nécessité, d'introduire la presse à l'école. Encore faut-il savoir dans quel but et avec quelles méthodes.

C'est ce que se propose de suggérer ce premier article. D'autres suivront, que nos lecteurs retrouveront chaque semaine, pour les aider à mieux connaître cette presse à mille voix et à mieux encore ouvrir leur enseignement sur le monde moderne.

POUR L'ECOLE de notre enfance, il n'y avait de vraie lecture que dans le livre. Ce qui était écrit ailleurs était suspect, inférieur, frelaté. « Tu ferais mieux de lire un livre », disait-on à l'enfant qui s'égarait dans la découverte de magazines ou de journaux illustrés : livres de classe, livres de bibliothèque, savoir recueilli et enfin préservé par la solide et parfois riche carapace de la reliure. Ce respect, ce privilège ont survécu à la banalisation de l'édition. Ils sont en grande partie justifiés : les œuvres marquantes, accomplies, les « ouvrages », paraissent plus normalement sous forme de livres.

Mais, que lit-on ?

Si l'on s'en tient à l'examen de nos contemporains saisis dans leur comportement quotidien ou si l'on se réfère aux statistiques de tirage, nous lisons surtout des journaux, des hebdomadaires, des magazines et des revues, voire des notices, des prospectus, des affiches ou des slogans. Dans notre « lecture courante » le livre représente une part minime, sauf pour quelques privilégiés ou fanatiques qui peuvent et savent encore préserver le temps de la continuité.

Or, aborder un livre ou un journal ne fait appel ni aux mêmes attitudes, ni aux mêmes formes de

lecture. La presse, par l'abondance et la variété de ses rubriques, la présentation mêlée et discontinuée des articles, le style, les raccourcis et les modes qui lui sont propres exige du lecteur à la fois l'habileté du survol en diagonale et l'acuité sélective qui seule permet d'aller à l'essentiel, ou tout au moins à ce que le lecteur considère comme essentiel dans l'instant. La rapidité de l'information, la condensation ou la dilution du texte, la relativité, voire la partialité, qui simplifient ou biaisent le sujet traité, tant d'autres contingences enfin offrent à chacun l'occasion d'être le plus libre, ou le plus aliéné des lecteurs.

Dans un pays comme le nôtre, la variété de la presse est immense. Or, il est frappant de constater que la consultation est très réduite, routinière et ignorante. Nombreux sont ceux qui ne savent pas que telle publication existe qui peut répondre à leur préoccupation du moment. On s'en tient à trois ou quatre titres, toujours les mêmes, sauf peut-être pour les magazines féminins qui circulent par échange. Mais, dans l'ensemble, la curiosité est mince et la liberté du lecteur moins utilisée que la liberté de la presse.

Enfin, on l'a assez dit, la presse

est un pouvoir, celui qui atteint le plus familièrement, le plus constamment les citoyens. Un pouvoir et une arme dont les effets sont d'autant plus dangereux que celui qui les utilise en connaît ou non le maniement. Le meilleur ou le pire ne sont pas dans la presse, mais dans ceux qu'elle atteint et qui savent, ou ne savent pas user de sa puissance et de ses ressources.

Pour toutes ces raisons la formation du citoyen ne peut ignorer, dans l'apprentissage de la lecture, la familiarisation avec ce flux permanent de savoir écrit, le plus banal et, curieusement, le moins bien connu. S'il est utile, à l'école, de « manier » le livre, il l'est au moins autant de s'être initié à l'exploitation de tout l'écrit, à commencer par le plus simple et le plus accessible. Des instructions ont d'ailleurs été données dans ce sens : l'utilisation de la presse dans les classes est recommandée. Elle est cependant redoutée car elle apparaît comme l'intrusion, dans le cadre protégé de l'école, des remous les plus déplorables du siècle. Certains craignent, en la réduisant à la presse politique, qu'elle ne serve de prétexte à des endoctrinements ou à des débats d'opinion préjudiciables à la séré-



nité de l'enseignement.

Ces dangers existent certainement, comme existent ceux qui résultent de l'impréparation des adultes à utiliser pleinement et intelligemment les ressources de la presse écrite. Afin de les éviter il conviendrait d'une part de mieux faire savoir ce que l'on attend de cette innovation, d'autre part de faire connaître les approches pédagogiques qui ont déjà été faites parfois depuis de longues années.

la formation du citoyen-usager

Contrairement à ce que l'on peut craindre, s'il est un domaine où le jugement du maître, où ses opinions peuvent s'effacer le plus facilement, c'est bien dans cette pratique pédagogique. Car la variété des sources et des points de vue contrebalance ici aisément l'influence volontaire ou involontaire du coordonnateur privilégié qu'est le maître. Prenons, tirés d'une expérience qui a duré plusieurs années, quelques exemples. L'âge des élèves, en la matière, importe peu : seuls les thèmes de réflexion et la nature des travaux qui en résultent assurent la progression.

Le point de départ est simple. Un événement (scientifique, sportif, culturel, géologique, politique...) survient et la classe décide d'ouvrir un dossier, c'est-à-dire de recueillir le maximum d'articles et de documents à son sujet. Plusieurs dossiers peuvent coexister en même temps, confiés à des équipes différentes.

Première constatation : l'apport des élèves est réduit en général aux quelques journaux lus par les familles. Sur l'argent de coopérative il faut alors élargir la documentation. C'est un moyen, certes suggéré par le maître ou le professeur, de découvrir auprès du marchand de journaux qu'il existe d'autres sources d'information que celles qui étaient jusque-là connues. A ce que les enfants découvrent eux-mêmes, le maître joint d'autres publications plus spécialisées ou plus rares que les élèves ne découvrirait pas seuls : par exemple, dans un dossier sur « la Soufrière », il peut apporter des revues techniques et scientifiques moins accessibles. Déjà par cette quête se développent la curiosité, le sens de la recherche de la documentation.

Le dossier constitué donne à son tour l'occasion de multiples travaux portant sur :

- la façon dont l'événement est relaté dans les diverses publications ; cette comparaison fait apparaître que tels ou tels journaux accordent plus ou moins de place à telle ou telle sorte de sujets ;
- le relevé des variantes, voire des contradictions, entre les divers articles ;
- l'utilisation de l'image et des commentaires ;
- l'analyse qui est faite des causes et des conséquences, et les différences que l'on peut relever, d'un journal à un autre.

Tous ces travaux, et bien d'autres encore, peuvent être menés par les élèves eux-mêmes qui, très vite, se piquent au jeu, fiers d'avoir glané une information dans une

expression nouvelle, amusés de mettre en évidence les oppositions entre les récits ou les commentaires, habiles à relever les erreurs, les omissions, les exagérations, déçus de ne pas avoir trouvé un détail ou une explication qui leur paraît essentiel, et dont personne ne parle.

Il importe peu que de tels dossiers soient ou ne soient pas politiques. Avec de jeunes élèves de l'enseignement élémentaire, ils sont plus souvent orientés vers des faits divers ou des événements marquants, locaux ou internationaux. Mais, de toute façon, la diversité des sources suscite tout naturellement la richesse de l'étude pour peu que le maître, dans le choix collectif, aide à retenir des thèmes capables d'offrir un riche développement ; le chien écrasé, même s'il est celui d'un voisin connu, reste d'une portée limitée.

Un tel dossier doit être repris, au bout de quelque temps, pour une étude longitudinale. Comme il est alors amusant de voir comment tel journal a modifié ses descriptions et ses interprétations au fur et à mesure que l'événement se développait ; de constater que le plus « bavard » n'était pas forcément celui qui a rendu compte le plus exactement de ce qui se passait. Cette étude de la fiabilité de l'information amène vite les élèves à savoir prendre du recul et à ne pas se laisser manipuler par le titre ou le ton passionné ou alarmiste de tel ou tel article. Apprendre à différer son jugement, à faire des recoupements, à chercher les éléments d'appréciation qui manquent, à établir des rapports entre les faits, n'est-ce pas là une authentique formation de l'esprit critique ? Il faut reconnaître que, même sans que le maître formule de jugement de valeur, les élèves parviennent très vite à se rendre compte qu'il est des sources d'information qui, systématiquement, se révèlent douteuses et d'autres qui offrent de meilleures garanties de sérieux.

Avec de grands élèves on parvient même à distinguer, selon la nature de l'événement, les publications qui offrent le plus de chances de glaner une information de qualité.

Enfin, il est fort instructif de ressortir un dossier datant de deux ou trois ans et de le réexploiter à la lumière du présent. La part de l'émotion, de la mode, des adaptations et des évolutions apparaît plus clairement. Faire travailler des élèves de 1976 sur un dossier constitué lors du lancement du premier Spoutnik ou de la nationalisation du canal de Suez peut susciter bien des réflexions enrichissantes.

Mais, il faut y insister, pour que la familiarisation avec l'information, pour que la curiosité et surtout le sens critique s'éveillent, il importe que l'enseignant soit aussi respectueux que possible de la liberté d'appréciation des élèves. Certes il doit les aider à dégager des thèmes d'intérêt suffisant — encore qu'il ne soit pas mauvais pour ce faire de les laisser quelquefois choisir un sujet spectaculaire dont la minceur éclate en quarante-huit heures de prospection — ; leur fournir les moyens d'élargir leur information en leur faisant découvrir la variété des publications ; leur suggérer des méthodes et des formes d'analyse de contenu, de comparaison, de regroupements ; les inciter et les aider enfin à faire, pour chaque dossier, un bilan des enseignements tirés non seulement du sujet traité, mais surtout des constatations et des réflexions les plus diverses que le travail a suscitées.

Un tel travail ne doit pas ignorer les autres sources d'information que peuvent être l'expérience même des élèves, s'il s'agit d'un événement vécu, le récit de témoins éventuels, la radio, la télévision, etc. L'important est de mener l'analyse aussi loin que la maturité des élèves, le temps dont on dispose et le thème lui-même le permettent. C'est dire que le nombre des dossiers traités en une

année ne peut être très grand ; dix à trente selon que l'on fractionne ou non la classe en groupes distincts chargés chacun d'un sujet. C'est dire aussi qu'il est indispensable de choisir des centres d'intérêt relevant de rubriques diverses : sports, politique, faits divers, culture, vie quotidienne, sciences, etc.

Cette forme d'utilisation de la presse correspond à la formation du citoyen-usager, celui qui, plus tard, devra être maintenu en mesure de rechercher et de maîtriser l'information pour se déterminer, au lieu d'être simplement influencé et dominé par elle.

un langage différent

Il est d'autres utilisations possibles, encore trop peu exploitées. Dans l'apprentissage des langues vivantes et la découverte des sociétés qui les utilisent, l'usage du journal doit venir compléter le cours et le manuel. Il est inutile d'insister sur les études qui peuvent être conduites, tant sur le langage familier et usuel que sur les événements qui dominent ailleurs. A cet égard, lorsque la familiarisation avec la langue étrangère est suffisante et pour des classes habituées à constituer des dossiers de presse, il est très bénéfique de retenir un thème international. La comparaison des articles français et étrangers sur un problème, par exemple du marché commun agricole, donne à l'étude en cours une tout autre ampleur et peut contribuer à mieux faire comprendre aux élèves la pluralité des intérêts et des points de vue, et la nécessité des coordinations et des compromis.

Enfin, et sans prétendre épuiser une source d'activités pédagogiques extrêmement riche et de grande portée pour la formation de l'adulte, conscient et actif, dont une démocratie ne peut se passer, nous ajouterons encore une res-

source : l'apprentissage de la langue écrite. Le journalisme a ceci d'excellent qu'il impose des contraintes que la « composition française » traditionnelle néglige ou méprise. Nous pénalisons trop souvent l'élève qui « fait court », et dont la dissertation n'atteint pas un nombre de pages suffisant... même si l'essentiel est dit. La prime au délayage est un penchant universitaire déplorable.

Elle existe aussi dans le journalisme. Il est alors fort piquant et instructif de demander à des élèves de comparer quelques articles relatant les mêmes faits et de les analyser en appréciant, d'une part la richesse de l'information et, d'autre part, la longueur du texte. A l'inverse il est excellent de leur faire réduire un article de moitié (la fameuse condensation de texte) ou de leur demander de traiter un sujet précis dans un volume de signes donné. Avec des élèves mieux entraînés il est possible de demander la relation d'un événement selon que l'article paraîtrait dans tel ou tel type de journal ; il ne s'agit pas simplement alors de faire réaliser des pastiches, mais d'habituer les élèves à penser à celui qui recevra le message, à ce qui est capable de retenir et de susciter son intérêt, à l'importance qu'il conviendra d'accorder à tel ou tel aspect de l'événement relaté, au langage que le lecteur visé sera capable d'assimiler le plus aisément. Exercices de style certes, mais malléabilité de l'écriture indispensable à celui qui veut écrire d'abord pour être compris.

L'introduction de la presse dans le champ des activités scolaires n'est donc pas à craindre, pour peu que l'on sache en tirer parti. Bien des instituteurs et des professeurs en utilisent la richesse depuis longtemps. Leur expérience peut servir à ceux qui hésitent. Là encore notre revue, donc un organe de presse, peut les aider à échanger et à progresser.

Robert Mandra

la formation sociale des instituteurs

Comment sont actuellement formés les instituteurs et les institutrices, c'est la question que s'est posée un jeune étudiant iranien, Mostafa Askarian en vue de la rédaction d'une thèse pour le doctorat de troisième cycle en sciences de l'éducation (sous la direction de Viviane Isambert-Jamati, professeur à l'université René-Descartes, Paris-V). De cette enquête, nous extrayons ici un passage particulièrement intéressant, qui concerne la « formation sociale des instituteurs ». Certes, elle est prévue dans le programme des écoles normales, en particulier sous la forme d'une initiation à l'anthropologie sociale. Mais qu'en pensent les intéressés, et aussi ceux qui la dispensent ?

SELON le programme détaillé de l'école normale, l'anthropologie sociale comprend les exemples de recherches suivants :

- *Découverte de l'environnement social.* La rencontre de personnes et de milieux professionnellement différents permet de buter sur des appréhensions radicalement « autres » de la réalité vécue et de pressentir que les axiologies sont multiples. La réflexion doit ensuite chercher à dégager les postulats implicites des diverses attitudes et, par là même, nous aider à dialectiser les nôtres par une mise en question réciproque.

- *Etude de quelques problèmes sociaux concrets* (en fonction des possibilités locales) : les déviances, les délinquants, l'assistance sociale, la maladie, les solutions existantes, les difficultés matérielles auxquelles on se heurte.

- *Analyse de quelques ouvrages à caractère ethnologique.* Ce que l'on vise consiste moins à fournir un enseignement qu'à favoriser en chacun la découverte de sa propre « étrangeté ». Exercice pratique : analyser un choix de journaux de la grande presse et de publications syndicales.

- *Examen de quelques perspectives proprement sociologiques* comme les chapitres suivants :

- *sociologie générale* : aperçus sur les secteurs d'études, les méthodes et, à partir d'études concrètes (le

suicide, les travaux sur la condition féminine, etc.), favoriser la prise de conscience du décalage entre le sens vécu et le sens pour l'observateur ;

- *psychologie sociale* : la sociométrie, les études sur les groupes peuvent, entre autres, permettre une meilleure perception du problème des relations avec les élèves et avec l'environnement social.

- *Réflexion « politique »* au meilleur sens du terme, c'est-à-dire réflexion sur l'organisation de la cité.

- *Les problèmes de « l'instituteur »* sous les multiples formes qu'ils peuvent prendre : besoin de sociologie concrète et les grands textes de la philosophie semblent devoir constituer les références indispensables.

Sur le papier, le contenu est conforme aux objectifs assignés à la formation sociale de l'instituteur. Cependant, est-il réellement enseigné et appliqué ?

Les normaliens ont répondu à cette interrogation en nous donnant leur avis sur la question : « Pouvez-vous indiquer quelques sujets d'enquêtes, de monographies et autres travaux relevant de l'anthropologie sociale qui ont été menés par vous ? »

Remarquons que, d'après les normaliens, 55 % d'entre eux, et exclusivement les élèves-maîtresses (55 sur 60), n'ont pas reçu d'enseignement sur l'anthropologie sociale

en deuxième année. C'est-à-dire qu'ayant à choisir entre cette matière et d'autres disciplines faisant l'objet de cours d'option, elles ont préféré les autres disciplines. Signalons que 25 élèves seulement sur 127 avaient opté pour l'anthropologie sociale (1).

Pour les garçons, la situation au moment de notre enquête était différente : tous ont plus ou moins reçu un enseignement d'anthropologie sociale.

Mais 32 %, dont 28 garçons et 7 filles, disent n'avoir mené individuellement aucun travail de ce genre, bien qu'ils aient travaillé en anthropologie sociale.

Vingt-neuf pour cent, dont 12 filles et 20 garçons, indiquent qu'ils ont fait des exposés sur un ouvrage comme « la pédagogie de Freinet », « une société primitive », etc. Il s'agit d'un travail personnel mais d'une connaissance concrète.

Enfin 9 %, dont 8 filles et 2 garçons, ont été appelés à recueillir une formation directe sur un problème sociologique : dans un cas, il s'agissait d'une enquête sur les travailleurs immigrés, dans un autre d'une monographie de centres aérés.

En fin de compte, nous nous apercevons que l'enseignement de l'anthropologie sociale est loin d'être prépondérant dans les matières enseignées à l'école normale. En fait, la priorité est accordée

aux autres disciplines, ce qui freine et parfois sclérose un véritable travail de formation sociale pourtant indispensable.

Ceci est d'autant plus évident que l'étude de l'anthropologie sociale n'est pas obligatoire en deuxième année de formation des écoles normales et qu'une partie des élèves-maîtres se désintéresse de cette matière.

Quant au fond, si l'étude de l'anthropologie sociale se heurte à bien des difficultés, ne serait-ce pas dû au fait qu'immanquablement elle est amenée à déboucher sur l'analyse des phénomènes politiques et idéologiques au sens le plus large des termes.

En tout cas, si nous voulons mieux apprécier la qualité actuelle de la formation en anthropologie sociale, il convient de connaître *quelles sont les spécialités des professeurs qui l'enseignent ?*

Voici les réponses à cette question : 39 élèves-maîtres (70 % des réponses, soit la grande majorité) disent que ce sont les professeurs ayant une formation de philosophe qui enseignent cette matière ; 17 élèves-maîtres (30 % des réponses) nous assurent qu'elle est professée par des spécialistes « d'histoire ».

Il n'y a donc chez les professeurs que deux types de spécialistes qui enseignent l'anthropologie sociale : les philosophes et les historiens, mais il n'existe pas de professeurs de la spécialité « anthropologie sociale ».

Dans ces conditions, puisqu'il n'existe pas de professeurs spécialistes dans l'enseignement de l'anthropologie sociale, *quelle est la spécialité la meilleure pour enseigner cette discipline ?*

Un certain nombre d'enseignants semble désirer que les matières sociologiques relèvent de la compétence des professeurs de philosophie qui devraient recevoir, à cet effet, une formation sociologique. Les professeurs de philosophie ont formulé trois fois cette remarque.

La majorité des enseignants pré-

fèrent que ce travail soit un travail d'équipe ; cette proposition est faite par les enseignants des différentes disciplines de sciences humaines, c'est-à-dire de psychopédagogie (2 professeurs), d'histoire et de géographie (3 professeurs), d'anthropologie sociale (1 professeur, non spécialiste, mais chargé d'enseigner cette discipline).

Quoi qu'il en soit, les professeurs qui enseignent l'anthropologie sociale dans les écoles normales sont très peu nombreux. Ils sont minoritaires par rapport à l'ensemble du corps des professeurs d'école normale et, de ce fait, leurs possibilités sont très limitées pour développer et, à plus forte raison, imposer l'idée d'une éducation de caractère social.

Il y a bien les enseignants de psychopédagogie qui, de leur côté, enseignent une partie des matières sociologiques concernant d'autres aspects de la formation sociale (voir plus haut le temps consacré à ce sujet), mais ce n'est pas l'essentiel de leur travail et, en conséquence, tout semble montrer que pour l'instant un certain équilibre s'est réalisé, mais un équilibre préjudiciable au développement d'une véritable formation sociale.

Si l'on veut rapidement remédier à cette carence, l'anthropologie sociale devrait, selon nous, être enseignée selon le mode « pluridisciplinaire ». L'idée de travaux en équipe guidée par les enseignants paraît être la meilleure méthode dans cette matière.

Mostafa Askarian

(1) A l'école normale, sauf le plan d'étude régulier, un enseignement de trois heures est donné pour une discipline librement choisie par l'élève-maître. En l'année scolaire 1973-1974, au moment où nos questionnaires ont été distribués, les enquêtés (les élèves-maîtres) de la deuxième année de la formation à l'école normale de jeunes filles ont été regroupés en cinq sections qui ne participent pas aux mêmes cours extérieurs au programme principal. C'est pourquoi nous voyons de telles différences dans les réponses.

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et, donc, n'engagent que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

sonneries

LA METHODE scientifique nous a appris qu'une découverte suit parfois une observation fortuite. Ainsi la chute d'une pomme a conduit Newton aux lois de la gravitation.

La modeste observation qui va suivre n'est pas en rapport avec la géniale découverte de Newton.

Dans un établissement scolaire, une longue panne de sonneries qui n'a pas pu être réparée, faute de crédits, a conduit à la constatation bien simple qu'un lycée peut fonctionner sans sonneries à notre époque.

Sous Bonaparte puis Napoléon, le début de chaque heure était annoncé par le tambour, le clairon. Sous la III^e République, la cloche fut à la mode. La société pré-industrielle mit en place klaxons et sonneries à commande manuelle d'abord, puis automatique.

Dans le monde des adultes, depuis longtemps les dernières sirènes des usines se sont tues, puisque la société industrielle a permis à chacun de posséder sa montre. Et pourtant les sonneries continuent à rythmer inexorablement le temps dans de nombreux lycées.

L'école est l'institution la plus lente à évoluer. Il est vrai que la suppression des sonneries ne se fait pas sans difficultés. Il faut que chacun ait la notion du temps. Les jeunes l'acquièrent plus vite que les adultes.

Voici près de deux ans que l'établissement en question fonctionne sans sonneries. Les élèves vont en classe à l'heure bien que quelques professeurs aient encore la nostalgie d'un passé révolu.

A l'heure du « cristal de quartz » les sonneries ne sont-elles pas devenues des anachronismes inutiles ? Il

faut choisir entre le conditionnement de Pavlov et une éducation intelligente.

Jean-Marie Schouller
conseiller d'éducation

vos réactions

“quoi de neuf en architecture scolaire ?”

C'est avec un grand intérêt que j'ai lu votre article sur l'architecture scolaire dans *l'éducation* du 17 juin 1976 n° 287.

J'ai eu pour mission de créer au CRDP, en janvier 1972, une section chargée de recueillir du matériel pédagogique ancien en vue de pouvoir reconstituer le cadre de la vie scolaire. Depuis ce service est devenu Musée d'histoire de l'éducation par une circulaire du mois de juillet 1975. Il nous est arrivé plusieurs fois de prêter du matériel ancien pour des expositions concernant l'espace scolaire actuel et nous pouvons dire que constamment nous sommes appelés à contribuer aux recherches sur l'environnement scolaire. (Il est prévu une participation de notre organisme à l'exposition « La ville et l'enfant » organisée par le C.C.I. du Centre Beaubourg).

Le vœu que vous émettez dans votre article pourrait trouver chez nous sa résolution et nous pourrions recueillir les archives des expositions ou les dossiers des concours organisés sur l'architecture ou le mobilier scolaire contemporain.

Votre idée d'un Institut de recherche par l'architecture scolaire me paraît excellente, et, réfléchissant aux extensions possibles de notre futur établissement, j'avoue m'être trouvé sur les mêmes voies que vous ! Voyez-vous, en attendant plus, le moyen de récupérer les archives des concours et autres documents, pour éviter qu'ils ne soient « dispersés aux quatre vents » ?

M. Théry

chargé de mission de conservation

En réponse à cette lettre, Roger Bonnet nous a fait savoir que les documents intéressants qui concernent le concours organisé par le

Secrétariat général des Villes nouvelles en 1975 sont détenus par l'UGAP (qui a notamment les réponses des candidats), par le Centre de création industrielle et par le Secrétariat général des Villes nouvelles.

“la scolarisation en milieu pénitentiaire”

Sous la rubrique « Statistiques », vous faites état — dans le n° 289 de votre revue — de l'effectif des élèves, du nombre de classes, des succès aux examens et du personnel enseignant pour ce qui concerne la scolarisation en milieu pénitentiaire.

Les chiffres que vous citez peuvent donner à croire qu'un effort soutenu est mené pour l'enseignement des détenus. Ils sont très vraisemblablement produits par le conseiller pédagogique du ministère de l'Éducation auprès de l'administration pénitentiaire. Ils ne m'étonnent donc pas : ce fonctionnaire a l'habitude de les faire paraître partout où il le peut, sans jamais nuancer...

J'ai enseigné cinq ans en prison et, en 1974, j'ai réalisé un mémoire pour faire le point de cette scolarisation en milieu pénitentiaire. [...] En voici quelques éléments :

L'effectif par classe est d'environ onze élèves ; il est renouvelé (transferts fréquents d'une prison à l'autre) 2,5 fois par an en moyenne, c'est-à-dire que chaque maître scolarise vingt-huit élèves par an.

Autres conclusions à cet égard :

- le quart desdits scolarisés l'est par correspondance (CNTE, Auxilia) ;
- par déduction, j'ai constaté que la scolarisation en classe de chaque détenu, en moyenne, ne dépassait pas soixante-dix heures de cours, soit trois semaines de scolarité environ ;
- enfin, ces scolarisés ne représentent que le quinzième de la population carcérale française qui est d'environ trente-cinq mille personnes en permanence.

Quant à l'impact de la scolarisation sur l'évolution comportementale des détenus, suite au témoignage d'une soixantaine d'enseignants en milieu carcéral, je me permets de rester très sceptique. Dans mon enquête, sur cinq cents élèves, cent trente-cinq étaient des récidivistes qui avaient déjà été scolarisés. [...]

Le nombre de classes est certes en augmentation mais il faut savoir

qu'il n'y a qu'un cinquième environ des cinq cent quarante-trois classes fonctionnant en 1975 qui était tenu par des enseignants à temps complet, les autres classes l'étant par des personnes vacataires ou bénévoles, ou travaillant à temps partiel ; par ailleurs, un même enseignant anime environ une classe et demie !

Les succès aux examens sont apparemment assez flatteurs. En fait, sont intéressés à venir en classe les détenus qui se sentent en meure de réussir à un examen parce que, en cas de réussite, ils bénéficieront souvent d'une légère remise de peine ; alors, viennent des élèves très motivés et ayant une chance de réussir. L'enseignement en prison valorise ceux qui veulent réussir. Bien (et c'est un minimum) ! Mais les autres ?

Je passe sous silence

- l'absence de psychothérapies ;
- l'absence de formation professionnelle, de recyclage ;
- la mauvaise qualité des locaux (presque exclusivement des cellules) ;
- l'absence de matériel scolaire approprié ;
- l'absence d'équipe éducative et rééducative ;
- le vieillissement accéléré du mental et du physique des détenus ;
- et l'EPS ?
- l'écrasement du détenu et la prisonisation (adaptation de celui-ci au milieu carcéral) qui étouffe globalement les personnalités. [...]

En bref, derrière les chiffres qui peuvent faire remonter le compteur à auto-satisfaction de certaines administrations, il me semble qu'il convient de retenir que plus de 50 % des détenus sont récidivistes, critère s'il en est de l'inefficacité de la peine de prison. (En étudiant le droit pénal comparé, on apprend que la France détient ce triste record.)

Le Syndicat de la magistrature écrivait assez récemment à M. le ministre de la Justice : « Dans un univers carcéral où la sécurité a fait perdre de vue la réadaptation, l'éducateur devient un intrus. Ainsi, se dégrade peu à peu l'institution pénitentiaire... On ne s'étonnera donc pas que la prison devienne un facteur supplémentaire de dégradation, d'inadaptation, voire, à la lumière des statistiques de la chancellerie elle-même, une des causes de la récurrence. » Je souscris à cette opinion.

Louis Liard

directeur d'établissement spécialisé

science-fiction

Jamais de vacances pour la SF...



PARMI les auteurs de la vieille garde dont la renommée est bien établie de part et d'autre de l'Océan, voici quelques traductions récentes, ce qui ne veut pas dire — tout au contraire même — que les œuvres originales le soient. Exemple : *Les chaînes de l'avenir* de Philip Dick (Le masque - S.F. n° 41), un roman qui date de 1956. Mais enfin, comme l'écrit je ne sais plus qui je ne sais plus où, de Dick on doit tout lire. Et d'Isaac Asimov, alors ? Dans la même collection (n° 40) voici treize nouvelles d'Asimov rassemblées sous le titre de la première : *Espace vital*. Ce recueil date, lui aussi, de vingt ans. Beaucoup plus récente est l'œuvre de Janet Jeppson, *La seconde expérience* (Denoël, coll. « Présence du futur », n° 217), quoique de facture surannée : il s'agit d'un « Space-opera ». Mais vous m'arrêtez pour me demander quel est ce brillant auteur inconnu... Oh ! C'est la femme d'Asimov, à qui elle a emprunté un peu de sa science robotique. *Le sérum de la déesse bleue* (Denoël, coll. « Présence du futur », n° 205) serait un parfait Zelazny s'il n'était un peu écrasé par le souvenir que nous avons du Zelazny parfait. On pourrait en dire presque autant avec le dernier ouvrage de Ian Watson : *Le modèle Jonas* (Calmann-Lévy, coll. « Dimensions ») ; venant après *L'enchâssement*, dont nous avons rendu compte ici et qui obtint le prix Apollo 1975, on a tendance à en minimiser la valeur ; alors que Watson, quoique toujours penché

sur le même problème, parvient à se renouveler complètement. Parmi les « vétérans », citons encore *Vénus plus X* (Champ libre, coll. « Chute libre ») du grand Théodore Sturgeon ainsi que *Les univers* de Damon Knight (Opta, coll. « Club du livre d'anticipation »). Les éditions du Champ libre et les éditions Opta ne me font pas de service de presse. Ce n'est pas une raison pour les ignorer, même si je ne puis rendre compte que de ce que j'achète et qui est sensiblement plus limité que ce que je reçois d'ailleurs.

Le Livre de poche non plus. Mais je n'ai pas manqué les douze volumes constituant *La grande anthologie de la science-fiction*, dont les textes ont été choisis et présentés par Demètre Ioakimidis, Jacques Goimard et Gérard Klein. Le dernier (Livre de poche, n° 3773), intitulé *Histoires à rebours*, n'est pas thématique comme les précédents, mais procède à une sorte de coupe transversale. C'est l'approche par les tons, dont le seul à pouvoir être retenu est finalement l'humour, lequel peut déclencher le rire ou semer la terreur. Dans sa préface, Jacques Goimard souligne que « le rire est une forme atténuée de l'épouvante. » Soit. Je dirais plutôt — Jacques Goimard me le pardonne —, que le rire est la réaction d'un habitué de l'épouvante, comme l'humour est la sécrétion d'une peur lucide. Bien entendu cet ensemble de textes reprend la fameuse nouvelle de Robert Sheckley : *La clé laxienne*. L'agen-

cement de cette histoire est tellement logique et simple qu'il force l'admiration et qu'on n'y aperçoit, au premier abord, qu'un jeu subtil de l'esprit. Mais Sheckley, avec le minimum d'effets et le maximum d'efficacité, ne nous donne-t-il point là un magistral avertissement ? Le grain de rire ne se dissout pas en nous. Il germe. Et le végétal ombreux qui se met à pousser est un plant de terreur...

Ceci nous amène tout naturellement à effectuer une courte pause, avant de passer à ce que nous nommons les « Juniors » de la science-fiction. Il nous semble, en effet, important de préciser — en dehors de l'âge qui n'est pas, à lui seul, un « opérateur » valable — ce qui peut distinguer la S.F. dite classique d'une S.F. « non médiatisée et en prise directe avec notre temps ».

Ainsi que le souligne Jacques Goimard dans la préface de l'anthologie citée plus haut, « la science-fiction contemporaine... est un extraordinaire laboratoire d'idées et elle n'a plus grand-chose à envier sur le plan de la forme à la littérature d'avant-garde... ». Ceci est net, vrai, extrêmement important. Au lieu de prendre le relais de la littérature dite « d'évasion », la science-fiction d'aujourd'hui utilise la grande diversité de ses écritures pour peindre notre société presque à ras de sol et à fleur de présent, pour en souligner et en



deuxième jeunesse

Voici, depuis juin, les grands crus de rentrée.

grossir les méfaits déjà nettement perceptibles, en prévoir et en dénoncer ceux qui, immanquablement, vont s'ensuivre. Autrement dit, focalisant son champ de vision, la S.F. jette sur la Terre un regard plus aigu, plus responsable et plus adulte. Exemples : *Les grands jardins du ciel pavés de roses frémissantes* de Dominique Douay, *Boulot, boulot...* d'Andrevon, *Petite anecdote simple d'août 1980* de Bernard Blanc, *Ça tombait bien pour Artémise* de Pierre Marquer... (dans le quotidien *Libération* des 7-8, 14-15, 28-29 août et 3 septembre 1976).

Comme l'écrit J. G. Ballard, dont on a pu lire récemment *I.G.H.* (1) et *Vermilion Sands* : « Le rôle de l'écrivain de science-fiction me paraît désormais être, non plus d'ajouter de la fiction au monde, mais de retrouver les éléments de réalité dans une débauche de fictions. » A quoi Jean-Pierre Andrevon a ajouté, dans sa préface au Tome II de l'anthologie, *Retour à la terre* (Denoël, coll. « Présence du futur, n° 216) : « En effet, retournons sur Terre, où nous attendent la pollution et les tyrannies, la guerre nucléaire et les révolutions morales et sexuelles, les soubresauts sociaux et la mise en coupe réglée de l'environnement, les tripatouillages génétiques et la découverte des énergies douces, la montée de l'électro-fascisme et le fichage électronique, la fin du monde et le début d'un monde nouveau — peut-être ! » Ne manquez pas surtout la lecture de ce second tome (et des deux si le

premier vous était demeuré inconnu).

Plusieurs faits sont à signaler sur le plan de la science-fiction dans la France de 1976. Il y a désormais chez nous un nombre suffisant de revues et d'anthologies pour que de jeunes auteurs français puissent y publier des nouvelles et se faire un nom. La distinction entre « revues » proprement dites et « anthologies permanentes » est souvent difficile à faire, mais elles sont, pour la plupart, publiées sous le « label » d'une maison d'édition solidement assise (2). *Sauf exceptions*, un recueil de nouvelles ou une anthologie sont des ouvrages au sein desquels le lecteur trouvera toujours des lectures à sa convenance. De plus, et toujours sauf exception, la nouvelle est le véhicule idéal à la science-fiction en général, à celle qui se tourne de plus en plus délibérément vers nos problèmes en particulier.

On trouve, par contre, trop de collections sur le marché qui n'hésitent pas à exploiter, au détriment du lecteur, un « filon » ayant du succès. Jacques Sadoul écrit à ce sujet, dans l'éditorial du n° 6 d'*Univers* : « Trois collections en 1968, c'était trop peu. Vingt-trois en 1976 c'est une absurdité. »

Parmi les revues ou anthologies à signaler, et en passant rapidement sur les titres les plus anciens — *Fiction*, *Horizons du fantas-*

tique, etc., — de même que sur une nouvelle née, *Horizon 3000* (3), mélange d'OVNI, de fantastique, de « Récit Spatial Fiction » (sic) et de S.F., et dont le premier numéro n'est sauvé que par une nouvelle de Daniel Walther, citons : *Dédale*, dirigée par Henri-Luc Planchat et éditée par Marabout. Mais ce titre demeure, à ma connaissance, toujours à son numéro 2. *Univers*, par contre, publié par J'ai lu, vient de faire paraître son sixième numéro. C'est une excellente revue, avec un fonds d'auteurs anglo-saxons et une ouverture en direction d'auteurs français. Ceci ne constitue pas une critique. C'est un signe, administré par Sadoul et Frémion, que l'audience de la S.F. en France ne baissera pas si l'on offre aux lecteurs des textes de qualité. Alain Dorémieux ouvre ses *Nouvelles Frontières* (Opta) de façon exclusive aux jeunes auteurs français. Dans le numéro 3, qui a paru au cours des vacances d'été, se trouvent réunies onze nouvelles dont pas une ne ternit l'ensemble. Lisez attentivement le dernier paragraphe de l'introduction de Dorémieux. Il a, bien sûr, raison ; s'il est certes facile de réaliser une anthologie anglo-saxonne de valeur sûre, en ne triant que du premier choix à partir de textes déjà sélectionnés parmi une masse énorme, il est plus difficile, mais plus utile pour les auteurs et le public français, de poursuivre le but qu'il s'est tracé : révéler des talents français dégagés de toute empreinte américaine au point de

vue des objectifs, des thèmes, de la forme, du style.

Je me suis attaché à relever les noms d'auteurs revenant le plus fréquemment dans les parutions suivantes, qui se trouvent échelonnées durant la période 1975-1976 : *Dédale* (n° 1 et 2) ; *Univers* (n° 1 à 6) ; *Retour à la Terre* (Tomes I et II) ; *Nouvelles Frontières* (n° 3) ; *Mourir au futur* (4) ; anthologies « Nebula » : *Les soleils noirs d'Arcadie*, *Banlieues rouges*, *Les serviteurs de la ville* (5).

Le score est le suivant :

- auteurs ayant de six à dix textes publiés dans ces quinze parutions : Jean-Pierre Andrevon, Michel Jeury, Daniel Walther ;
- auteurs ayant de trois à cinq textes publiés : Katia Alexandre, Philippe Curval, Dominique Douay, René Durand, Bernard Mathon, Pierre Pelot-Suragne, Christine Renard ;
- auteurs ayant moins de trois textes publiés : résultats trop nombreux et encore trop peu probants.

On me dira : « Qu'est-ce que cela signifie, ce prétendu « score » basé sur le nombre de nouvelles parues dans des publications émanant de Marabout, J'ai lu, Denoël, 10/18, Opta... ? » A mon avis, cela veut dire que nous possédons incontestablement trois auteurs consacrés de S.F., trois « super-pros » comme disent les Américains. Mais cela, on le savait. Ce qu'on ignorait encore, peut-être, et que révèle cet examen, c'est que sept auteurs, parmi lesquels figurent deux femmes, sont en train de s'affirmer, et qu'un certain nombre d'autres perceront. Il m'aurait été possible d'affiner. A quoi bon ! J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet et d'évoquer d'autres jeunes auteurs français : Jean-Pierre Hubert, Jean-Pierre Fontana, Bernard Blanc, Jean Bonnefoy, Christian Vilà, Joël Houssin, Jean Le Clerc de La Herverie, etc.

Pour terminer, je répons rapidement à deux lecteurs qui m'ont

pour le bon usage de la S.F.

PRESENTE par Ray Bradbury, l'auteur très connu des *Chroniques martiennes* et de *Fahrenheit 451*, voici, de Igor et Grichka Bogdanoff, un ouvrage vivant et original d'initiation à la littérature (plutôt « aux littératures ») de S.F. Le lecteur comprendra, au cours de la lecture de ces *Clefs pour la science-fiction* (1), pourquoi je mentionne ici uniquement les initiales au lieu d'écrire en toutes lettres « science-fiction ».

Vivant, en ce sens que le panorama qu'il propose est émaillé de courts mais significatifs extraits d'ouvrages et de références très nombreuses à des livres ou recueils ou revues facilement consultables. Original, dans la mesure où cette étude évite les pièges du didactisme réducteur tout autant que — à l'opposé — ceux de l'essai hardi pour initiés.

Après un bref historique de la S.F., les auteurs montrent les rapports existant dans cette littérature « jeune » entre écrivains, lecteurs, critiques et chercheurs. Ils définissent ensuite les « écoles », suivant les pays où se manifeste une création S.F. et les « genres », allant du « Space-opera » à la « Speculative fiction ». Puis ils distinguent les « thèmes » majeurs de cette littérature, qu'il répartissent en deux grandes catégories : d'une part les thèmes scientifiques ; de l'autre les thèmes sociologiques et psychosociologiques.

Un chapitre spécial est consacré aux autres media qui peuvent véhiculer la S.F. comme le cinéma, la bande dessinée, mais aussi la peinture, la sculpture et la musique (rien en ce qui concerne le théâtre). Enfin, le lecteur trouvera dans les « Annexes » tout l'appareillage documentaire dont il aura besoin afin de se familiariser avec la S.F. : liste d'auteurs et de critiques ; lexique général ; terminologie ; prix et conventions ; ainsi que deux « Guides de lecture » : par thèmes et par genres.

Ainsi cernée et décrite, depuis ce qu'on a appelé « l'âge d'or » jusqu'aux courants les plus contemporains, la S.F. — que le néophyte a tendance à envisager comme un genre littéraire mineur, fermé ou terriblement complexe — apparaît-elle comme un des plus importants phénomènes de notre époque, dont le développement coïncide justement avec l'avènement d'une nouvelle culture. Aucun homme aujourd'hui ne peut plus ignorer cette fracassante apparition dans le ciel de nos littératures. Aucun enseignant n'a plus le droit de douter que la S.F. a sa place à l'école et au lycée tant il devient indispensable aux pédagogues de se familiariser avec des textes que lisent leurs élèves et parce que, comme le soulignent à bon droit les auteurs, la S.F. a désormais valeur fonctionnelle, épistémologique, psycho-sociologique et philosophique.

Clefs pour la science-fiction est le livre le plus complet et, à la fois, le plus clair que nous ayons lu en tant qu'ouvrage d'ouverture à la S.F. Il sera suivi, annoncent les auteurs, d'un second tome consacré « à tout ce qui est autour de la S.F. », c'est-à-dire ses rapports avec la littérature, la science, la futurologie, la psychologie. « Ayant décrit la rose, écrivent Igor et Grichka Bogdanoff, il nous fallait également décrire le bouquet. »

A une heure où la S.F. va, qu'on le veuille ou non, pénétrer dans nos classes — y a même déjà pénétré si j'en juge par les enquêtes récentes qu'il m'a été donné d'effectuer auprès d'enfants et d'adolescents —, l'ouvrage d'Igor et Grichka Bogdanoff répond à toutes nos espérances et sa lecture, très agréable, très enrichissante, très clarifiante, devrait être considérée par les enseignants comme d'une priorité absolue.

P.F.

(1) Seghers, 384 p., 38 F.

LETTRES

pleins feux sur
Robbe-Grillet

Deux volumes viennent de paraître dans la collection 10/18 (1079 et 1080, 448 p., 16 F chacun) rassemblant les communications et une grande part des discussions du colloque qui s'est tenu à Cerisy en 1975 sous le titre *Robbe-Grillet : analyse, théorie* sous la direction de Jean Ricardou.

Aucune œuvre contemporaine ne peut être comparée sans doute à celle d'Alain Robbe-Grillet, en ce qui concerne l'abondance et le feu des commentaires qu'elle suscite. Cette



Pierre Ferran

demandé quelle œuvre d'Ellison était à l'origine du film *Apocalypse 2024* et si j'étais d'accord avec les « réserves » formulées par mon ami Etienne Fuzellier quant à cette œuvre cinématographique. J'y réponds ici parce que, peut-être, d'autres lecteurs se sont posé ces questions. La première est très simple : la nouvelle d'Harlan Ellison qui a servi de base au film, c'est *A boy and his dog* (1969), traduite et publiée dans *Fiction Spécial* n° 22 (6). Pour répondre à la seconde il me fallait aller voir le film. Je l'ai fait. Stupeur ! Je pensais au texte d'Ellison, derrière les images défilant sur l'écran. Et je jense que Fuzellier a bien jugé le film. Mais ce qui est incontestable c'est qu'au cinéma tout un grand pan du texte était défiguré, méconnaissable. Il s'agissait évidemment de la critique virulente, sous le biais de la peinture des mœurs des habitants de la ville souterraine de Topeka, d'une société aseptisée pleine de tabous, de pères-la-pudeur et de mères-la-vertu, dépolitisée, quasi robotisée. Tout cela a pratiquement disparu. De même que s'est évanoui le versant tendre de ce cynique Ellison : le véritable amour entre Blood et Vic... Voilà ! Je plains ceux qui n'ont vu que le film. Il est vrai que j'ai horreur du cinéma. Exception faite pour ce que réalise Marguerite Duras.

(1) Nous avons rendu compte de ce roman dans notre chronique de science-fiction parue dans le n° 272 du 19-2-76.

(2) Voir, à ce sujet, l'encadré publié dans notre dossier « Une année de science-fiction dans le monde » paru dans le n° 260 du 13-11-75.

(3) 89, rue de Dunkerque, 75009 Paris.

(4) Textes rassemblés par Philippe Hupp, coll. 10/18.

(5) *Les soleils noirs d'Arcadie*, choix de textes de Daniel Walther ; *Banlieues rouges*, textes sélectionnés par Houssin et Vilà ; *Les serviteurs de la ville*, nouvelles rassemblées par Jeury et Douay.

(6) « Nouveaux mondes de la science-fiction », *Fiction*, n° 240 bis, éd. Opta, 1973 (p. 209 à 266).

prolifération de commentaires dont certains donnent au naïf consommateur de romans le sentiment trompeur d'aller jusqu'au délire, on pourrait dire qu'elle n'est pas extérieure à l'entreprise de l'écrivain, mais qu'elle en fait partie intégrante. Les romans d'Alain Robbe-Grillet ont moins besoin d'être lus docilement que de provoquer chez le lecteur une furieuse activité critique. Cette œuvre à proprement parler incomparable

est un grand jeu où l'auteur ne fait qu'envoyer son texte (comme le joueur de tennis envoie son « service ») en vue de susciter non pas une réponse (comme au tennis) mais une profusion de réponses éclatées, multipliées, ou, si l'on veut, infiniment divisées jusqu'à une sorte d'atomisation, où le profane ne voit qu'une fièvre byzantine, mais où, en réalité, le texte continue de se manifester en actes.

En ce sens, le colloque de Cerisy est quelque chose comme un grand match de finale (rugby ?) où il n'y aurait plus de producteur face à des consommateurs mais une vaste « partie » de littérature où tout le monde joue, tout le monde « crée », tout le monde participe à une production collective. Que l'art soit un jeu, ce n'est pas nouveau. Mais qu'il soit un jeu de groupe aussi passionné, aussi chaud, c'est exceptionnel.

les deux lumières

Aux éditions Berg international, vient de paraître un ouvrage collectif, *Le thème de la lumière dans le judaïsme, le christianisme et l'islam* (532 p., 125 F). Marie-Magdeleine Davy, Armand Abécassis, Mohammed Mokri et Jean-Pierre Renneteau ont collaboré à cette recherche qui suit les voies diverses et pourtant convergentes d'un thème fondamental de la vie spirituelle.

Plus proche de la connaissance ou plus proche de l'amour, la lumière intérieure tend à rejoindre l'unité du vrai qui est la lumière de l'être même, universelle. Toutes les traditions, qu'elles viennent de l'Orient ou de l'Occident, en appellent à ce dialogue entre la lumière intérieure de l'homme attentif et l'autre lumière, celle à quoi se réfère et que reflète la petite veilleuse de l'esprit. Est-ce plus qu'une métaphore ? Oui, à coup sûr, pour les mystiques. Mais notre langage courant n'est-il pas appelé à recourir au même système d'images pour exprimer les réalités de l'intelligence, sans allusion à un être transcendant ? A moins que l'intelligence, dans ses actes les plus quotidiens, ne témoigne à sa façon pour l'existence concrète des deux lumières, la petite et la grande...

Ce beau livre a le grand mérite de...

« mettre en lumière » à la fois l'originalité de trois démarches distinctes, et l'identité plus profonde de leur sens.

J. D.

un poète archéologue

Bien connu pour *Les immémoriaux* (édition d'origine : Plon), Victor Ségalen fut à la fois un grand poète et un fervent archéologue. Au cours de ses voyages en Chine, il eut l'idée d'écrire un livre personnel sur les pierres sculptées de Nankin et, plus largement, une histoire passionnée de la sculpture dans la Chine antique.

Ce livre, *Les origines de la statuaire en Chine* (Editions de la différence, coll. « Le milieu », 76 p., ill., 24 F), constitue une prémonition, reconstituant — à partir de notes et de chimères — toute une époque de la statuaire chinoise que Ségalen imagine entièrement.

De récentes découvertes ont confirmé les suppositions de l'auteur de *Stèles*, en mettant à jour une grande statuaire de terre cuite complètement inconnue à l'époque du poète.

P. F.

THEATRE

“Solitude, la mulâtresse” de Patrick Chamoiseau d'après A. Schwarz-Bart

Une veillée créole. Un conteur évoque l'histoire, authentique, de la mulâtresse Solitude, bâtarde d'une esclave amenée en Guadeloupe à la fin du XVIII^e siècle. D'abord élevée chez les Blancs, elle part à la recherche de sa mère qui s'est enfuie, ne retrouve que des « nègres marrons », lutte avec eux contre l'armée française qui vient sur place rétablir l'esclavage, un bref instant aboli, est blessée, reprise et exécutée en 1802. Au rythme obsédant et extraordinaire du tam-tam, neuf comédiens animent vingt personnages, du passé et du présent, chantent et dansent avec souvent

la troupe du Théâtre Fer de lance de la Martinique dans « Solitude la mulâtresse » au Théâtre national de Chaillot, jusqu'au 13 novembre



beaucoup de poésie et d'émotion. Par-delà la terrible aventure de Solitude, c'est plus profondément la recherche douloureuse qu'elle fait de son identité et qui la conduit à accepter, à revendiquer même, son destin de « nègre », et à symboliser ainsi une révolte qui est aussi celle de toutes les minorités opprimées.

Les ambitions de la compagnie — Le Théâtre Fer de lance de la Martinique — et de son metteur en scène Yvan Labejof qui présentent ce spectacle sont beaucoup plus que sympathiques. Mais on aurait aimé que l'argument ait rencontré un texte et une réalisation qui en fassent plus profondément éclater le tragique et on reste ainsi un peu sur sa faim malgré la conviction des interprètes, l'authenticité de certaines de leurs intonations et attitudes, et plusieurs dialogues qui ne sont pas sans grandeur.

P.-B. M.

à lire

Après son important et remarquable ouvrage, *Molière en son temps*, déjà abondamment illustré, Sylvie Chevalley entreprend la publication d'une série de dossiers, dont chacun sera consacré à chacune des comé-

dies de Molière. Il s'agit là de recueils de planches iconographiques qui suivent l'histoire des représentations de la création à nos jours.

Pour *Le bourgeois gentilhomme* (éditions Minkoff, Genève), on constate que malheureusement nous sommes réduits du vivant de l'auteur à des documents écrits, la première image connue étant la gravure de Brissart dans l'édition de 1682. Les documents figurés croissent en nombre avec le temps, et l'on y peut parfois identifier les comédiens qui tenaient le rôle à la Comédie-Française à leur date. Ils sont accompagnés de commentaires brefs, mais substantiels, de rappel de jugements qui aident à interpréter l'image. En intervenant à la fin du XIX^e siècle, la photographie confirme qu'était déjà apparue la tradition d'un Jourdain gras, continuée jusqu'à nous par Léon Bernard, Lafon, Louis Seigner et dont Barrault n'a pas su s'écarter lorsqu'il a confié le rôle à Jacques Charon, alors que, joué par Molière, le personnage pouvait n'être que de moindre envergure physique — et qui sait si, par là, sa situation ne recevait pas un éclairage différent ?

A l'inverse d'autres pièces de Molière, *Le bourgeois gentilhomme* semble n'avoir eu de grandes mises en scène qu'à la Comédie-Française.

Le recueil de Sylvie Chevalley en est donc le plus complet possible.

R. L.

CINEMA

"Duelle" de Jacques Rivette

Comme dans *Céline et Julie vont en bateau*, Jacques Rivette a sacrifié ici aux séductions un peu troubles du surréalisme et de l'ésotérisme, avec les risques habituels d'obscurité, voire de ridicule. Mais ici — on a plaisir à le reconnaître — le prestidigitateur réussit ses tours, et le magicien affirme de vrais pouvoirs. Peu importe la trame (presque policière au premier regard) qui met Viva la blonde et Leni la brune sur la piste d'un mystérieux joyau, la Fée Marraine, que possédait un certain Lord Christie, qui a disparu. Car très vite il va se révéler que Viva, fille du Soleil, et Leni, fille de la Lune, n'appartiennent à notre monde que le temps d'une courte visite « entre la dernière lune d'hiver et la première lune de printemps », et que la Fée Marraine est en fait un talisman grâce auquel elles pourraient demeurer sur terre.



Bulle Ogier

Tout l'art de Rivette va consister à créer à partir de ces données, et pour les imposer à notre imagination, un climat insolite ; à transfigurer des décors réels, et à leur conférer ce réalisme fantastique qui enchantait

Guillaume Apollinaire quand il le découvrait dans le *Fantômas* de Feuillade. Un hall de grand hôtel la nuit, un garage souterrain, les quais du métro, l'aquarium du Trocadéro, le parc Montsouris à l'aube, des passerelles ou des escaliers de Montmartre au crépuscule, deviennent soudain des lieux magiques où toutes les rencontres sont possibles. Rivette a amplifié cette impression par le maquillage, le costume étrange, le jeu théâtral (ou excessif, à la façon des « vamps » du muet, et de Musidora...) de Juliet Berto et de Bulle Ogier. Et puis il y a Jean Wiener au piano (plusieurs scènes se passent dans une boîte de nuit) — Jean Wiener qui improvise des mélodies étranges et délicieuses. A tous ceux qui comme Baudelaire, entendent les appels de l'Ange du Bizarre, *Duelle* dispensera de vifs plaisirs.

E. F.

TELEVISION

Mare nostrum

« Je pense que cette mer, telle qu'on peut la voir et l'aimer, reste le plus grand document qui soit sur la vie passée », devait déclarer le professeur Fernand Braudel dans la préface de son livre *Mare nostrum* consacré à la Méditerranée. Et il devait aussi ajouter, commentant les douze émissions préparées pour FR3 et dont il est le maître d'œuvre : « De cette mer inquiétante pour l'homme de la préhistoire, à la mer moderne dont les rivages asservis reçoivent chaque année l'immense migration des touristes, nous allons tenter de découvrir les visages divers. Et, à travers eux, celui des civilisations qui, dans leurs mutations souvent dramatiques, ont laissé, au-delà des paysages transformés, des colonnes, des temples, des villes mortes, « une mesure particulière » de l'homme car c'est l'homme qui est toujours présent dans cette série... »

Le résultat de cette passion du professeur Braudel pour la Méditerranée, ce sont ces douze émissions exceptionnelles de qualité et d'intérêt qui ont demandé cinq ans de travail. Une passionnante moisson d'images qui nous conte l'origine de nos

comportements sociaux et familiaux, de nos manières de penser et d'agir, de nos hantises et de nos espoirs ; en un mot notre histoire car la Méditerranée n'est rien d'autre que notre mère à tous.

Le quatrième volet, diffusé vendredi 29 octobre, s'intitule *Histoire*. Histoire parce que la volonté de dominer la Méditerranée, de posséder les îles qui en ponctuent la navigation, les routes qui y parviennent, les portes qui en commandent le commerce, les ressources des pays qui l'entourent, va tout au long des siècles provoquer des conflits de cités et de peuples.

Marathon, Lepante, Carthage, Constantinople, Suez ne constituent pas seulement des repères historiques évocateurs mais représentent également les signes de heurts plus profonds et plus durables entre civilisations.

Qu'il s'agisse des Grecs contre les Perses, de Rome contre Carthage, de l'Islam contre Byzance, c'est toujours en Méditerranée qu'ont eu lieu ces confrontations dramatiques dont l'écho ne s'est encore pas éteint.

C.M.

à ne pas manquer

Samedi 23 octobre

20 h 30, FR 3 — *Nabucco*, le drame lyrique qui reste le chef-d'œuvre de Verdi, enregistré en public au grand théâtre de Bordeaux avec une distribution complètement italienne.

Dimanche 24 octobre

22 h 30, FR 3 — « Cinéma de minuit » : *Sandra*, l'un des films les moins connus du grand maître du cinéma italien qu'est Lucchino Visconti ; ce drame, en fait une version moderne d'*Electre*, date de 1965, soit deux ans après *Le Guépard*.

Mardi 26 octobre

20 h 30, Antenne 2 — Consacrés à la jeunesse délinquante, « Les dossiers de l'écran » présentent un assez bon film d'Edouard Luntz : *Les cœurs verts*.

Jeudi 28 octobre

20 h 30, Antenne 2 — « Le grand échiquier » : l'émission mensuelle de Jacques Chancel est consacrée à l'extraordinaire chanteur québécois Robert Charlebois.

l'aventure d

Vers la fin de 1955, le film **Blackboard Jungle** (Graine de violence) de Richard Brooks sort aux Etats-Unis : des élèves d'un lycée technique du Bronx se battent au couteau, tentent de violer une institutrice et surtout réduisent en miettes la collection de disques de jazz d'un de leurs professeurs. Le jazz, c'est la musique d'une génération, celle des adultes. Elle ne les concerne pas. Ils la détestent. La leur, c'est la chanson du générique du film **Rock around the Clock** : c'est un rock' n'roll. Le disque de Bill Haley se vendra à 15 millions d'exemplaires. Depuis quelque vingt ans, depuis le « Roi Elvis » jusqu'à Doctor Feeigood (notre couverture), l'aventure du rock a secoué notre monde. En est-elle aujourd'hui à son épilogue ? En voici, tout au moins, la brève évocation de ses grandes heures, de ses divers visages, et de ses grands hérauts.

LE ROCK' N'ROLL est le résultat de l'évolution subie par deux musiques rurales originaires du sud des Etats-Unis : le blues noir et la ballade de tradition blanche, *white country music*. Ces deux types de musique ont commencé à changer lorsque leurs interprètes successifs — Noirs et Blancs — ont émigré des petites bourgades du Sud vers les grandes cités industrielles du Nord pour y trouver du travail et une vie, croyaient-ils, meilleure. La seconde guerre mondiale a accéléré ce mouvement, obligeant l'industrie américaine à accroître sa production, ce qui entraîna l'importation massive de travailleurs d'origine rurale et la constitution d'importants quartiers noirs.

Le chanteur de blues et le *country singer* doivent alors s'adapter à la ville industrielle : ils chantaient en s'accompagnant simplement d'une guitare, d'un harmonica ou d'un piano ; il leur faut désormais rivaliser avec le vacarme de la cité. Ils multiplient les guitares d'accompagnement, les électrifient, les amplifient ; ils s'adjoignent une batterie, des percussions, s'entourent de cuivres (qui ont toujours tenu une place importante dans la musique urbaine noire). Le blues devient *rhythm' n'blues* ; le *country* blanc devient *country and western*.

Le *rhythm' n'blues* incite à la danse par ses battements simples, violents, durs (second et quatrième temps du blues accentués). Le chanteur hurle des paroles dans lesquelles il est question de jeu, de boisson, de sexe, de drogue. Le saxophone a des sonorités « sales », râpeuses, insistantes. De petites phrases musicales courtes, répétées, martelées, créent une tension et une excitation que prolonge, visuellement, l'exhibitionnisme des musiciens. Aussi, les Noirs les plus aisés et la grande majorité des Blancs refusent-ils cette musique vulgaire, triviale.

Le *country and western*, c'est ce

que l'on entend encore aujourd'hui partout aux Etats-Unis, dans les super-marchés, les radios locales, les shows télévisés. Sur fond de *steel* guitare (aux sonorités proches de la guitare hawaïenne), des voix nasillardes disent la solitude du vagabond, la fille qu'on aimait, le copain disparu.

Jusque vers la fin des années quarante, ces deux musiques respectent le cloisonnement des communautés noire et blanche : elles s'ignorent, ou presque. Malgré tout, la division raciale va en s'effritant. Une minorité de jeunes Blancs se met à écouter du *rhythm' n'blues* ; des musiciens blancs commencent à copier le style noir. Le rythme demeure, mais les paroles s'édulcorent. Les caractères foncier du *rhythm' n'blues* tombent sous les ciseaux de ses adaptateurs.

A partir de 1952, un *disc-jockey* de Cleveland, Alan Freed, organise des « surboums » radiophoniques qu'il baptise *Moondogs and Rock' n'roll Parties*. *Rock' n'roll*, pour ne pas dire *rhythm' n'blues*, trop noir ! *Rock' n'roll*, pour indiquer que la sauvagerie du *rhythm' n'blues* était coupée d'un *country and western* plus sage (*Rock around the Clock* a une instrumentation *country* sur un rythme noir). C'est un succès. En 1955, 20 % des disques classés au *Top Ten* sont des disques de *rock' n'roll*. Le chiffre d'affaires de l'industrie phonographique américaine augmente soudainement de 30 % !

Quelles sont les raisons de ce succès ? Le *rock' n'roll*, musique apparemment nouvelle, tranche avec les chansons du genre *How much is that Doggie in the Window ?*, que Line Renaud rendra impérissable en chantant en français « Combien pour ce chien dans la vitrine ? », qui encombraient jusqu'alors le *hit-parade*

u rock

blanc. Il est aussi un défi à la société des adultes. Toute une jeunesse, issue du *Baby boom* de 1940-1943, se reconnaît en lui, s'organise autour de lui en une sorte de nouvelle classe sociale, ce qui permet alors — et permet encore aujourd'hui — aux idéologues bourgeois d'escamoter le problème de la lutte des classes en parlant de conflit de générations. Cela fait aussi l'affaire d'industriels qui cherchent un nouveau type de consommateurs : les jeunes aiment le *rock' n'roll*, on va leur en vendre. Les grandes compagnies phonographiques sont prêtes à lancer sur le marché des disques 45 tours en remplacement des vieux 78 tours ; l'industrie cinématographique, qui s'es-soufflait, découvre un nouveau filon : le *rock*, l'adolescence ; la presse, l'industrie de l'habillement suivent ce mouvement.

La réaction des adultes, marqués par l'idéologie dominante, est vive : prêtres, professeurs dénoncent cette musique de « négros », élément du complot dirigé par les Noirs en lutte pour l'obtention des droits civiques et pour corrompre la jeunesse blanche du Sud. On disait que les paroles de ces chansons étaient incompréhensibles, et lorsqu'on les comprenait, qu'elles étaient « sales ». Le *rock* était la cause de dommages cérébraux, il était la porte ouverte au communisme. Le premier soin des grandes compagnies phonographiques est donc de démarquer le *rock' n'roll* de ses origines noires. On promet des chanteurs blancs « propres et sains ». On va même jusqu'à écrire *rock and roll*, jugé plus correct que *rock' n'roll* qui sonnait « nègre ».

C'est Elvis Presley qui est la première et la plus grande vedette du *rock and roll*. A ses débuts, il chante avec rage, il « sonne » noir, son jeu de hanches le fait surnommer « Elvis the Pelvis ». Il acquiert une certaine



le « Roi du rock and roll » : Elvis Presley, les prophètes du folk : Bob Dylan et Joan Baez, et les chevaliers de l'Ordre de l'Empire britannique : les Beatles

célébrité dans le sud des Etats-Unis. En 1955, RCA le rachète à Sun Records et tente de l'assagir. Bénéficiant d'un important matraquage télévisé et radiophonique, il devient bientôt « Mister number one », « The King », un mythe, une légende, l'image type du *rock and roller* des années cinquante, l'exemple à suivre pour toute la jeunesse américaine. Son premier disque, enregistré chez RCA en 1956, *Heartbreak Hotel*, atteint vite le sommet du *hit-parade*. En 1957, Elvis rapporte vingt millions de dollars. Pour concurrencer RCA, Capitol lance Gene Vincent, dont le disque *Be-Bop A-Lula* devient le numéro 1 de 1956. Mais par la suite « Gégène » ne connaîtra qu'échec sur échec.

L'un des *rock and rollers* les plus intéressants de l'époque est certainement Chuck Berry. Ce grand Noir cool ne devint pourtant jamais l'idole que fut Presley. Mais ses chansons, soutenues par une puissante rythmique, sont de petits chefs-d'œuvre du genre : hymne à l'automobile (*No Money down*), à la musique (*Roll over Beethoven*), aux fans (*Sweet Little Sixteen*)... Ses ventes de disques n'ont jamais reflété son influence sur le *rock' n'roll* : les industriels du *show-business* ne pouvaient pas faire d'un Noir un personnage à l'image du « King Elvis ».

Parmi les musiciens qui ont aidé à créer le son *rock' n'roll* citons pour mémoire Fats Domino, Little Richard, Jerry Lee Lewis, Buddy Holly, Eddy Cochran, Bo Diddley... La liste est longue !

Le *rock and roll*, de plus en plus « blanchi », ouvre la voie à Paul Anka et à ses ballades sirupeuses (*Diana*, 1958, 9 millions d'exemplaires). Son succès annonce le genre *High School*, qui est destiné

aux adolescents. En 1959, les *rockers* ont presque tous disparu des *hit-parades*. Elvis revient de l'armée, aseptisé, 100 % de bon sang rouge américain dans les veines. Il entonne *O sole mio* et pulvérise son record de vente (dix millions d'exemplaires).

En 1961, tout le monde « twist ». Enfants et parents réconciliés, oubliant pour un temps le conflit des générations, se tortillent en écoutant « Salut les copains ». Henry Miller dira du *twist* : « C'est ce que j'appelle des danses asexuelles : soit vous vous remuez solitaire ; soit vous vous masturbez. Cela me semble être narcissique et égocentrique dans le mauvais sens du terme. C'est comme un atome qui éclate [...] Une preuve supplémentaire de l'isolement et de l'aliénation. De mon temps, la danse servait d'ouverture à la sexualité « habillée » [...] Maintenant la danse refuse le sexe. Deux hommes pourraient danser ensemble. » A travers le *twist* et toutes les danses qui lui succèdent (*madi-son, hully-gully, mashed-potatoes, fly, dog, monkey...*), c'est la morale officielle de l'Amérique qui est à l'œuvre. L'*establishment* triomphe de la « révolte » *rock and roll*.

Les Noirs, qui radicalisent leurs revendications (Malcom X) réagissent en renouant avec le *blues* et le *gospel*. La naissance de la *soul music* concrétise l'affirmation de l'ethnie noire. James Brown, Ray Charles sont les grands prêtres de ce genre, jusqu'à ce que l'industrie phonographique le fasse entièrement basculer dans le secteur de consommation blanc (1965).

De leur côté, les intellectuels américains des *high schools* et des universités — la *new left* — s'intéressent au *blues* et au jazz. Ils affirment en cela leur solidarité avec les Noirs.

Ils s'enthousiasment aussi pour le *folk* (issu du *country and western*) qui véhicule l'opposition à la guerre, à la bombe atomique et qui prône la non-violence. Le festival de Newport consacre, en 1960, le talent de Joan Baez. En 1961, Bob Dylan enregistre son premier disque (*Bob*

Dylan). Très vite il devient le prototype du *folk-singer* de l'époque, le prophète de la jeunesse étudiante (son audience dans le public adolescent est encore négligeable). Dans son second et dans son troisième disques (*Blowing the Wind*, 1962, *Freewheelin*, 1963), Dylan se politise. Le *hit-parade* s'ouvre à ses *protest songs* : *The Times, they are a-changin*. Dylan se lasse vite des rengaines politicardes de la *new left* et de ses assemblées de boy-scouts qui ne mènent à rien. De plus en plus, il affiche une aversion grandissante pour son mythe. Il abandonne ses chansons politiques pour des compositions autobiographiques (*Another Side of Bob Dylan*, 1964). Au cours d'une tournée en Angleterre, il rencontre les Beatles...

Le *rock and roll* conquiert l'Europe en 1956. Il connaît ses premières faveurs auprès du public anglais. Dans le sillage de Tommy Steele, les Teddy Boys essaient de copier le « Roi Elvis ». L'un d'entre eux, Cliff Richard, comprend très vite que le succès passe par des concessions à la société adulte : il troque sa veste longue aux revers de velours et sa chemise panthère contre un costume-cravate style Oxford, s'entoure d'accompagnateurs impeccables et très compétents musicalement, les Shadows. Ceux-ci vont influencer de façon très durable la scène londonienne. De 1960 à 1967, ils placent trente titres en tête des *hit parades* anglais (*Apache, FBI, Dance on*, etc.).

Au début des années soixante, en Europe comme aux Etats-Unis, le *rock and roll* dépérit. Un insipide jazz New Orleans revu et corrigé par les Anglais (*Trade Craze* ou *Trade Boom*) a la faveur des étudiants. Seul les *rockers*, les vrais, continuent à se réunir autour des *juke-boxes* de banlieue où hurlent Elvis et « Gégène ». Parmi eux, à Liverpool, quatre garçons ont décidé de devenir « quatre Elvis Presley ». Dès 1956, ils avaient formé un orchestre, les Silver Beatles. Ils jouent dans des caves,

des garages, de petits clubs. En 1962, ils sont pris en mains par un petit disquaire de Liverpool, Brian Epstein, qui devient leur manager. Ils vont s'appeler désormais les Beatles. Fini le jeu de scène style Presley, plus de cheveux gras, mais des cheveux longs (pour l'époque) ramenés sur le front. Plus de tenues excentriques, mais de petits costumes bien propres. Leurs voix changent aussi. Ils ne copient plus les *rockers* mais reproduisent les harmonies vocales des plus *rhythm' n'blues/rock* noirs, peu connus en Angleterre (*Drifters, Miracles*) sur une musique plus proche du *twist* que du *rock*. Cela fait sensation. Les villes où ils viennent jouer sont le théâtre de scènes d'hystérie collective. La « Beatlemania » bouleverse l'Angleterre. *Please, please me* devient numéro 1 au *hit-parade*. Les cheveux poussent. Les jupes raccourcissent.

Aux Etats-Unis, les disques du groupe n'ont connu d'abord que des échecs. Capitol organise alors une campagne publicitaire sans précédent : soixante millions de téléspectateurs voient les Beatles à l'Ed Sullivan Show, la plus importante émission de variétés américaine. En 1964, la « Beatlemania » touche aussi l'Amérique ; un million d'exemplaires de leur cinquième disque, *I Wanna Hold your Hand* est commandé avant qu'il paraisse. En 1965, ils sont faits membres de l'Ordre de l'Empire britannique ; l'exportation de leurs disques est une importante contribution à la stabilité de la balance des paiements anglaise. En 1966, ils abandonnent la scène et décident de se consacrer uniquement au travail en studio : *Eleanor Rigby* et *Yellow Submarine* triomphent sur toutes les radios du monde. « Les Beatles sont plus célèbres que Jésus-Christ. »

Derrière les Beatles, arrive la vague des groupes issus de l'*underground* londonien. Dès 1964, le « Fab Four » doit partager la première place des *hit-parades* avec ses rivaux les Rolling Stones. Ceux-ci ont longuement écouté des *country blues* qui leur inspirent une musique rocaïl-

leuse, « sale », *funky*. Autant les Beatles sont propres, bien élevés, gentils, autant les Rolling Stones sont sales, choquants, odieux. Ils terrorisent la *gentry* britannique. « Laisseriez-vous votre fille sortir avec un Rolling Stones ? » titre le *Melody Maker*. Dans une ivresse de bruit, la « Stone Furia » s'oppose à la mélodieuse « Beatlemania ». Les Stones entraînent dans leur sillage toute une série de groupes hirsutes et diaboliques qui secouent la musique un peu mièvre imposée par les Beatles et les *folk singers* américains : Who, Them, Pretty Things, Yardbirds, Kinks, Animals, un raz de marée submerge l'Angleterre.

C'est, traditionnellement, lorsque les Beatles rencontrent Bob Dylan, lors d'une tournée de celui-ci en Grande-Bretagne, que naît la *pop music* (les Anglo-Saxons disent *rock*; nous traduisons par *pop music*). Dylan propose un joint de marijuana — leur premier — au quatuor. En échange celui-ci lui révèle l'électricité et le *rock*. Avec la drogue, les Beatles découvrent un autre univers. Ils vont enrichir leurs mélodies, rechercher de nouvelles harmonies, de nouveaux sons et s'écarter du vieux *rock' n'roll*. Ils tentent la synthèse d'éléments disparates : raga indien, musique classique européenne, musique concrète. Les albums *Revolver* (1966) et *Sergent Pepper's, Lonely Hearts Club Band* (1967) marquent leur évolution. Désormais leurs disques sont des symphonies intelligentes, s'adressant plus à l'esprit qu'au corps. Ce qui frappe, c'est la perfection : le ciselage des mots va de pair avec le raffinement des sons.

Dylan, de son côté, s'électrifie. En 1965, au festival de Newport, il apparaît avec une guitare électrique. Des fans hurlent à la trahison. Mais le *folk* se rapprochant du *rock*, élargit considérablement son auditoire. Le *folk-rock*, associé aux découvertes des Beatles, conduira à la « révolution pop » de la côte Ouest des

Etats-Unis, à la musique psychédélique dont les Byrds sont les précurseurs (en reprenant une chanson de Dylan sur le thème de la drogue, *Mr. Tambourine Man*), au phénomène *hippie*.

Le mouvement *hippie* se développe largement entre la fin de 1966 et les premiers mois de 1967. Il était né des luttes menées dès 1965 par l'extrême-gauche américaine contre la guerre du Vietnam et contre la violence répressive de l'administration Johnson. De plus en plus nombreux sont les étudiants qui refusent la conscription. Les Noirs, dans leurs ghettos, prônent la désobéissance civique. La consommation de drogue s'étend dans l'Université. Les jeunes quittent leurs foyers, leurs écoles, pour aller à San Francisco où tout est gratuit, pensent-ils. « Autour de la musique, par elle et en elle, une nouvelle idéologie et une nouvelle manière de vivre s'extériorisent. Le premier temps est l'accusation et la condamnation des valeurs fondamentales de la civilisation occidentale. Le culte du dollar, l'homme instrument de production et de consommation, les diverses pollutions de l'esprit et du corps, la guerre, le capitalisme comme le communisme sont rejetés totalement. La vieille société moderne ne permet pas à l'homme de devenir créateur, de grandir dans sa dimension spirituelle, d'organiser ses relations dans la non-violence et l'amour. Un mouvement social naît sur ses bases. » (1)

La quête de la libération, sur le plan personnel et sur le plan social,

passé par la drogue et par la musique. Au cours de « cérémonies » où l'on prend du LSD (*acid-test* inauguré par Ken Kesey, auteur de « Vol au-dessus d'un nid de coucou »), le Jefferson Airplane, le Grateful Dead, Quicksilver Messenger Service, Moby Grape, improvisent de longs morceaux où ils tentent de recréer les effets des hallucinogènes, dirigent le voyage (*trip*) de milliers de personnes. C'est l'*acid-rock*. Cette musique psychédélique (illustrée aussi par les Doors et les Byrds sur la côte Ouest américaine) rebondit sur l'Angleterre, donnant naissance aux Pink Floyd et à Soft Machine (*underground* londonien). Il existe aussi un *underground* new-yorkais d'où est issu le Velvet Underground, groupe patronné par Andy Warhol. Elle exerce aussi son influence sur les Beatles (*Sergent Pepper*) et sur les Rolling Stones (*Their Satanic Majesties' Request*). Quelque 30 000 groupes de musiciens vont bientôt proliférer en Angleterre et aux Etats-Unis, explorant toutes les voies possibles de la création musicale. La musique *pop* devient un vaste secteur culturel que le commerce viendra bientôt récupérer. Les groupes de San Francisco qui, pendant quelques mois, ont joué gratuitement pour les *Flower Children* sont achetés par les grandes compagnies phonographiques. Les *acid-tests* se transforment en festivals qui deviennent le soutien de l'industrie *pop* naissante : on présente aux consommateurs unifiés (!) par le *rock* — *Woodstock nation* — des marchandises, les groupes *pop*. Le

Pour jalonner la brève mais intense histoire du rock, voici quelques titres et références de très grands albums qui l'ont marquée et ont influencé toute une génération :

Elvis Presley, Golden Hits (RCA Victor 740) ; Chuck Berry, Rock Revival (Chess 69502 P) ; Bob Dylan, Freewheelin' (CES 62193) ; High Way 61 Revisited (CES 62572) ; The Beatles, The Beatles (Pathé PCS 2027) ; Sergent Pepper's Lonely Hearts Club Band (Odéon PMC7027) ; The Rolling Stones, Beggar's Banquet (Decca 278021) ; Cream, Disraeli Gears (Polydor 2442114) ; Jimi Hendrix, Electric Ladyland (Barclay 920060/1) ; Jefferson Airplane, After Bathing at Bayter's (RCA 740523) ; Janis Joplin, I Got Dem Ol'Kozmic Blues again Mama ! (CBS 763 546) ; The Doors, Soft Parade (WEA Elektra CLVLXEB 387) ; Pink Floyd, At the Piper Gates of Dawn (Columbia STCX 340 568) ; Neil Young, Tonight's the Night (WFA Warner 59040) ; Led Zeppelin, « 1 » (WEA 40031) ; The Who, Tommy (Polydor 2668013) ; The Stooges, Fun House (Elektra Eks 740 71) ; Mothers of invention (Frank Zappa), Uncle Meat (Bizarre CRV 22009) ; David Bowie, Ziggy Stardust (RCA LSP 4702) ; Lou Reed, Berlin (RCA 435500).

festival est souvent une catastrophe financière pour ses organisateurs, dit-on. Ne les plaignons pas trop : ils se rembourseront largement sur le film et sur le disque tirés de l'événement. La récupération commerciale du *rock* est mesurable : en six ans le chiffre d'affaires de l'industrie phonographique américaine double.

La « crise » de la jeunesse américaine sera donc vite canalisée commercialement, mais aussi idéologiquement. Les media vont utiliser le mouvement *hippie* pour reléguer au second plan la contestation universitaire et la répression contre les Noirs. Le *hippie* sera l'exemple à suivre : après tout, une philosophie non violente, pacifiste, ne dérange pas beaucoup le système. Il est aussi préférable pour lui que toute l'énergie de la jeunesse se consume dans la musique plutôt que dans une action subversive. Bien sûr, le *rock* porte en lui un message de révolte, mais il ne s'attaque en fait qu'aux valeurs de la classe dominante, à son idéologie, jamais — ou presque — il ne remet en cause l'infrastructure sur laquelle repose le système social, c'est-à-dire les rapports de production. Le *rock* est une révolution cantonnée au niveau culturel.

Dès la fin 1967, le mouvement *hippie* se décompose. A la récupération commerciale et idéologique s'ajoutent la répression policière, les arrestations pour usage de drogue, les heurts avec les Hell's Angels et le prolétariat noir. Aux prises avec la violence, les philosophes de la non-violence voient leurs rêves s'écrouler.

A partir de ce qu'on appelle « l'explosion hippie », le *rock* se développe formidablement grâce, surtout, aux énormes efforts de promotion de l'industrie du disque, qui lance groupe sur groupe, nouvelles sonorités sur nouvelles sonorités. Traditionnellement on distingue deux

genres fondamentaux dans la *pop music* : la *pop music* rétrospective et la *pop music* prospective. La première regroupe les musiciens qui s'inspirent des formes qui ont précédé, 'jazz, *rock*' n'roll ou *folk*.

La seconde naît de la synthèse d'éléments de la musique *pop* avec une tendance de la musique actuelle (*free jazz*, musique latino-américaine, musique concrète) ou bien d'un traitement différent (électroacoustique) de la matière sonore. Entre les deux, il y a ce qu'on appelle parfois la nervure du courant *pop* : groupes californiens ajoutant des sonorités proches de la *pop music* prospective aux bases traditionnelles (*rock*, *blues*, *folk*) de la *pop music* : groupes hyperviolents des villes industrielles qui déversent des torrents d'énergie et prônent la destruction totale (Stooges, M C5). Enfin, à l'écart, Jimi Hendrix révolutionne le jeu de la guitare électrique, autre lui-même. Mythe, déjà de son vivant, copié et recopié (Robin Trower), il reste à ce jour inégalé.

Dès le début des années 1970, on assiste à une stagnation, à un essoufflement de la *pop music*. Elle n'invente plus. Les grands groupes répètent inlassablement les clichés et les recettes qui ont assuré (et assurent toujours) leur fortune. Les *hippies*, en délaissant la drogue pour l'ascèse religieuse, avaient provoqué l'ascension de Jésus au *hit-parade* (« Jésus-Christ Superstar »). En réaction, des productions *pop* s'orientent vers Satan, vers la décadence : Alice Cooper monte des shows comparables à ceux du Grand Guignol ; David Bowie et, dans une moindre mesure, Lou Reed jouent sur le spectacle des dérèglements sexuels ; Kiss, un groupe lancé à grand renfort de dollars il y a quel-

ques mois, joue sur les deux tableaux : maquillés, déguisés moitié en vampires, moitié en prostitués, les musiciens reproduisent sur scène, dans la logique de la sous-culture made in USA, toute la violence des bandes — des *Marvel Comics*.

Pour vendre de la *pop* aujourd'hui, il ne suffit plus que la pochette du disque soit spectaculaire, il faut que les groupes le soient aussi. A côté de cette *pop music* décadente, le *rock and roll* revient en force. *Hard rock* avec Aerosmith, mais aussi *rock and roll* des années 50 ; Doctor Feelgood, un groupe anglais, illustre ce retour aux sources, qui correspond, en même temps qu'une entreprise commerciale, au besoin d'une musique moins intellectuelle, plus claire, plus radicale, plus proche enfin du milieu où naquit le *rock*, les banlieues populaires.

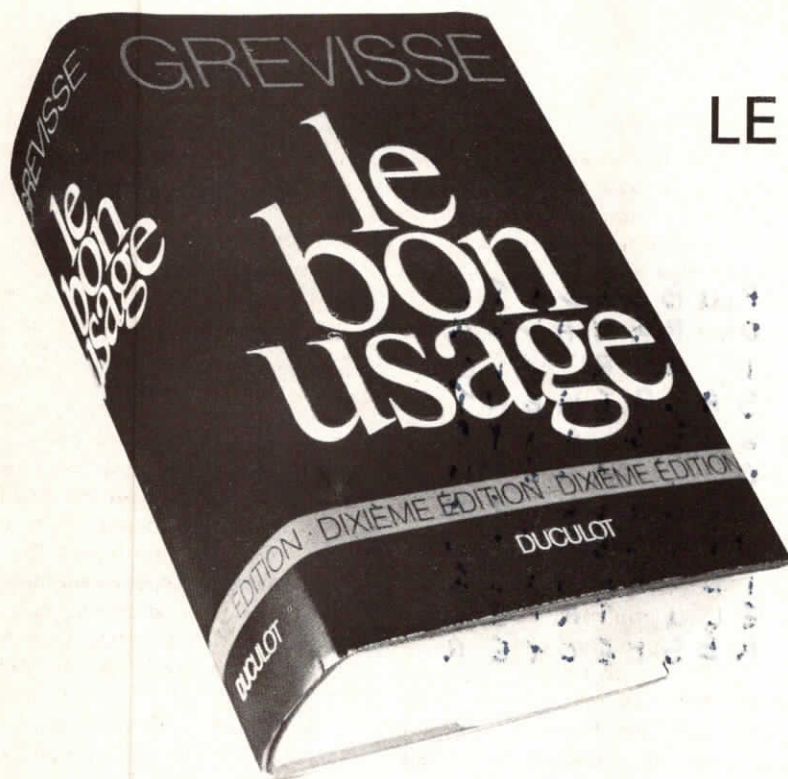
Il faut citer enfin le *raggae*, musique de la Jamaïque comparable au *blues* dans ses déterminations (esclavage, colonialisme britannique), mais détournée par le commerce qui en fait une musique à danser. Certains groupes *rock* l'intègrent dans leurs compositions.

Et la France, dans tout cela ? Elle est à la traîne. Elle n'a jamais vraiment vécu la *rock révolution*. Elle s'est contentée de subir l'impérialisme culturel américain et de consommer — parfois massivement — les disques que proposent les trusts musicaux anglo-saxons qui contrôlent pratiquement toute l'industrie phonographique française. Ceci explique le peu de succès des quelques rares groupes français. Ils n'ont jamais profité d'une promotion à l'américaine (Magma, Alpes). Certains parfois rêvent d'un *rock* français qui ne serait pas la copie servile des productions anglo-saxonnes et où les cultures et les particularismes locaux de notre pays pourraient s'exprimer. Ils rêvent... oubliant que *pop music* et commerce, dans ce système, restent indissociablement liés.

Frédéric Bounoure

Michelle Loi nous demande de préciser que la traduction du poème de Mao Zedong, « Neige », cité dans son article « Le Président Mao et la poésie » (l'éducation du 7-10-76) est l'œuvre collective du groupe des éditeurs de Pékin, dont elle est un des membres.

(1) Henry Skoff Torgue, *La pop music*, PUF.



GREVISSE
LE BON USAGE

10^e ÉDITION

**LA DIXIEME
EDITION**

Un volume relié pleine toile, impression au balancier sur le plat et sur le dos, sous jaquette imprimée en deux couleurs et pelliculée, maquette Michel Olyff.

1.344 pages, 14 x 21 cm : 85 F

" QUAND IL S'AGIT DE LA LANGUE PROPREMENT DITE, DE SA SYNTAXE, DE SES TOURNURES, DE SES DIFFICULTES, DE SES DIVERSITES, DE SES FINESSES, DE SES NOUVEAUTES, DE SON MOUVEMENT, IL FAUT BIEN, PARMI CENT BONS OUVRAGES QUI EN PARLENT ET QUI NE PEUVENT TOUS ETRE LUS, FAIRE UN CHOIX. "

" ET LE CONSEIL A DONNER DESORMAIS C'EST : VOYEZ DONC GREVISSE ".

HERVÉ BAZIN

(préface de la 10^e édition, 1975)

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL ET LA DOCUMENTATION SUR TOUS LES TITRES DE LA COLLECTION DE MANUELS SCOLAIRES DE MAURICE GREVISSE. CONDITIONS SPECIALES AUX ENSEIGNANTS.

DUCULOT, 16, rue Séguier, PARIS 75006

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poinant, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

André Lichnerowicz.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetièrre, René Guy, Paul Juif, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mar'et, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 233



Horizontalement. 1 - Elle assure au quotidien son pain de chaque jour. 2 - Réparer l'outrage des ans. 3 - Un petit coin de parapluie - Elle n'était pas si vilaine avec ses sabots. 4 - On ne l'admin'stre pas sans avoir reçu des ordres. 5 - Grandes eaux dans les pores - Elle peut rester en carafe à cause d'un bouchon. 6 - S'il est las, les années en sont la cause. 7 - Le fait d'être coulants ne les empêche pas de vous prendre à la gorge - Fait mouvement. 8 - C'est tout ce qui peut se faire à la salpêtrière - Mot de la résistance. 9 - Personnel - Une ânerie lui imprime un mouvement ascendant. 10 - Parmi la foule des appelés, il fait partie d'une nombreuse cohorte - Sépare les favoris des tocards. 11 - Soigner sa fiancée jusqu'à s'en rendre malade.

Verticalement. 1 - Tenancier de bar qui est souvent prié de vider les lieux. 2 - Contracté - Salmigondis à Salamanque. 3 - C'est parfois, pour le mari volage, le prix du pardon - Conventions. 4 - Vieille conservée dans la glace - Il restait sur sa faim après le passage d'Attila. 5 - Dans un état noir - Partisan. 6 - Coupe-jarrets dans les mariages - Vedette au centre d'une Etoile. 7 - Personnel - Tenue - N'en finit pas quand elle est blanche. 8 - Souvent illuminé à la sortie d'un banquet - Dépouillée. 9 - Ultra de l'amour.

solution du problème 232

Horizontalement. 1 - Quotidien. 2 - Urne - Ré. 3 - Amie - Mure. 4 - Do - Utile. 5 - Rugir - Tub. 6 - Uvale - Ire. 7 - Mer - Sam. 8 - Amas - Hase. 9 - Negus - Tô. 10 - Enée - Nuit. 11 - St - Elimée.

Verticalement. 1 - Quadrumanes. 2 - Mouvement. 3 - Oui - Garage. 4 - Treuil - Suée. 5 - In - Très. 6 - Demi - Ah - Ni. 7 - Ultimatum. 8 - Erreur - Soie. 9 - Née - Belette.

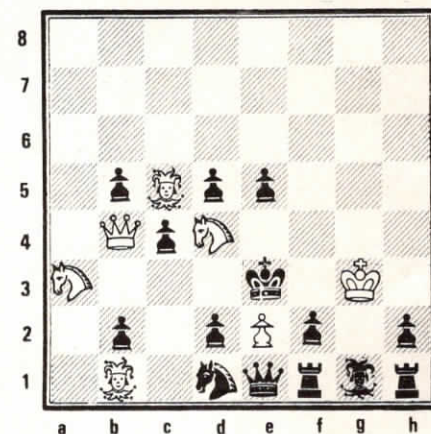
échecs

par Jacques Négro arbitre

"l'échiquier en folie"

problème 3

Le thème de ce problème a connu une certaine vogue; c'est l'association de deux effets connus. L'une des deux signatures (publication avec la solution) porte le nom d'un très grand compositeur qui nous a quittés; depuis sa disparition le problème n'est plus tout à fait ce qu'il était.



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

Un seul concours mais trois classements (au choix du solutionniste):

- la clé — indiquez la clé : 2 points;
- la clé et les variantes : 2 points pour la clé; 1 point par variante;
- la clé et ses secrets : 2 points pour la clé; 1 point par variante — « La position est-elle légale? » : 1 point — « Le blocus est-il complet ou incomplet? » : 2 points.

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 11 novembre

solution du problème 1

- clé : Tf2! (2 points) menace 2.Fxç2 mat;

- variantes : 1 - Dxf5 (Dé4, Txa2) ; 2 - Cd3 (Cb3, Cé2) mat (3 points) ;
- secrets : le cavalier d7 évite, avant la clé, 1.Txb7+ Txb7 2.Dxb7 mat (Cd7-b5!) — 1 point.

courts métrages

Nous reprenons une ancienne tradition (1974) en donnant une série de parties courtes. Nous savons que cette formule plaisait à nos lecteurs.

vieux souvenirs de 1929

défense indienne

Blancs : G. Koltanowki - Noirs : M. Duchamp.

1.d4 Cf6 2.c4 e6 3.Cc3 d6 4.e4 b6 5.f4 Fb7 6.Fd3 Cbd7 7.Cf3 e5 8.d5

Les complications qui auraient suivi le gain d'un pion e5 par 8.fxé5 dxé5 9.dxé5 Cg4 ou 9.Cxé5 Fb4 auraient permis aux Noirs de regagner le pion ou d'obtenir une attaque sur le Roi blanc très découvert.

8.g6 9.0-0 éxf4 10.Fxf4 Fg7 11.e5 dxé5 12.Cxé5 0-0 13.Dd2 Cxd5 14.Cxd7 Cxf4 15.Cxf8 ?

Si 12.Dxf4 Dxd7 laissant aux Noirs une meilleure position avec un pion de plus.

15.Fd4+ 16. Abandonne.

tournoi de Cologne, 1911

Blancs : F. Muelock - Noirs : B. Kostic

F. Muelock (1884-1930) composa de nombreux problèmes d'échecs. Boris Kostic (1887-1963), le Grand Maître international yougoslave, établit, en 1916, le record des parties simultanées sans voir l'échiquier, en jouant trente parties.

1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fc4 Cd4

Il était bien préférable de développer une deuxième pièce par 3.Cf6!

4.Cxé5?

Inconscients du danger qui menace le Roi blanc... la suite correcte était : 4.Cxd4 éxd4 5.0-0.

4.Dg5

Une sortie énergique de la Dame qui

se traduit par une double attaque du Cé5 et du pion g2.

5.Cxf7

Bonne opération? Double attaque : Dame et Tour! Mais la joie des Blancs sera de courte durée, car la catastrophe est imminente.

Si 5.Fxf7+ Ré7 6.Fxg8 Dxc2 7.Tf1 Dxe4+ 8.Dé2 Dxe2 mat.

5.Dxc2 6.Tf1 Dxe4 7.Fé2

Si 7.Dé2 Cxe2!

7.Cf3 mat étouffé.

New York, 1955

défense Est-indienne

Blancs : A. Feuerstein - Noirs : B. Bebbett

1.d4 Cf6 2.c4 g6 3.g3 c6 4.d5 cxd5 5.cxd5 Da5+

Avec ce coup et le suivant, les Noirs essaient de profiter de la faiblesse du pion «d». Ils le gagnent, mais perdent la partie...

6.Cc3 Cé4 7.Dd4 Cxc3 8.Fd2 Dxd5 9.Dxc3 Cc6 10.Dxh8 Cd4 11.Tc1 Dxa1 12.Dxd4 Dxc1

Si ce Cavalier se développe et les Blancs ont une pièce de plus.

13.Dxa7! Abandonne.

La Tour est perdue à cause de la menace Txc8 mat.

tournoi des nations La Havane, 1966

défense sicilienne

Blancs : R. Calvo (Esp.) - Noirs : V. Kortchnoy (URSS)

1.e4 c5 2.Cf3 e6 3.d4 cxd4 4.Cxd4 a6 5.Fd3 Fc5 6.Cb3 Fa7 7.c4 Cc6 8.0-0 Dh4?

Ce coup tentant à première vue est une faute. Après avoir paré les menaces contre leur roque, les Blancs gagneront du temps par l'attaque de la Dame.

9.C1d2 Cgé7 10.c5 Cé5 11.Fé2 b6 12.f4 C5c6

Si 12.bxc5 13.fxé5 c4+ 14.Rh1 cxb3 15.g3! et la DN est devant de sérieuses difficultés.

13.Cc4 bxc5 14.g3 Dh6 15.f5 Df6 16.fxé6 Dxe6 17.Cd6+ Rf8 18.Fc4 Abandonne.

L'avalanche... sur le pauvre Roi noir est décisive.

**vivez
avec votre temps
auto-analyse
lettre audiovisuelle**

le Centre Video Rencontres vous aide à réussir dans la vie par **video auto-analyse** exceptionnel succès

le Centre Video Rencontres élargit avec vous le cercle de vos amis et de vos relations par la **lettre audiovisuelle** exceptionnel succès

la video rencontre : moyen de communication par video-cassette magnétoscope
* des spécialistes à votre service
* pas d'achat de matériel

lundi au samedi inclus - 9 h. 20 h.
Tél. 288.90.95 +



gratuitement et sans engagement de votre part

BON pour un essai

ou pour une documentation

(sous pli neutre)

Nom _____

Adresse _____



VIDÉO RENCONTRES
15, RUE DE RÉMUSAT
75016 PARIS
TÉL. 288.90.95

championnat de France de mots croisés

organisé par Le mots-croisiste : 170 000 F de prix

règlement général

Le championnat de France de mots croisés 1977 est ouvert à tous les cruciverbistes de France et de l'étranger, à l'exception toutefois des dix premiers lauréats du championnat 1976, des membres du personnel du **Mots-Croisiste**, de ses collaborateurs extérieurs et de leurs familles. Ce championnat comprend trois parties :

- une grille dite d'inscription, qui permet d'ouvrir un dossier à chaque concurrent. Elle fait l'objet du premier bulletin-réponse, dit **bulletin d'inscription**, qui devra être envoyé à l'adresse ci-dessous pour le 15 novembre 1976 au plus tard, accompagné d'un droit fixé à 5 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) de participation aux frais ;

- quatre grilles dites de résolution, numérotées de 2 à 5, qui paraîtront dans nos colonnes début janvier 1977 ;

- une question sélective, facultative, prévue pour départager les ex aequo, d'une discipline apparentée à celle des mots croisés et indépendante du hasard. Elle paraîtra en janvier avec son règlement particulier.

Le bulletin-réponse final paraîtra en février-mars. Date limite d'envoi de ce bulletin : 15 mars 1977.

Adresse du championnat

« Le mots-croisiste » 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine-Cedex

Clauses particulières

Tous les mots utilisés dans les grilles figurent dans le **Lexique du Mots-Croisiste 1972** et dans le **Lexique Pan/Lexique du Mots-Croisiste 1976**, seuls ouvrages arbitres de cette compétition.

Chaque définition a été proposée avec le souci d'éviter des variantes de valeurs égales ou supérieures. Toute variante de valeur inférieure à celle de la solution originale sera comptée comme faute, à raison d'une faute et une seule pour chaque mot non admis, quel que soit le nombre de lettres fausses qu'il contient. La solution originale est déposée chez Maître Jaunâtre, huissier de justice à Paris, 15, rue des Halles (1^{er}).

En cas de doute dans l'esprit d'un concurrent sur la valeur de certaines de ses réponses, il pourra envoyer plusieurs solutions différentes pourvu que chacune soit établie sur un **bulletin-réponse final rempli complètement et extrait d'un journal** participant au championnat et que **tous les bulletins soient envoyés ensemble**.

Aucun envoi en recommandé ne sera accepté.

Toute solution sur papier libre, photocopie, etc., sera considérée comme nulle. Toute lettre grattée, corrigée ou... manquante sera comptée pour une ou deux fautes selon qu'elle intéresse un ou deux mots. Aucun bulletin-réponse envoyé lors d'un second courrier, aucune demande de correction postérieure à l'envoi du (ou des) bulletin-réponse ne seront pris en considération.

Classement

Le classement sera assuré d'après le nombre de fautes commises dans l'ensemble des cinq grilles de résolution. Les ex aequo formant les groupes de zéro, une, deux fautes, etc., seront départagés par la question sélective.

Si un départage supplémentaire s'imposait pour certains concurrents, le jury prendrait éventuellement les mesures utiles en temps opportun.

Tout cas fortuit non prévu au règlement sera tranché, sans possibilité d'appel, par le jury. Le présent règlement pourra être modifié sur simple décision de ses organisateurs ; ces modifications seront publiées en temps voulu.

Le fait de participer implique, de la part des concurrents, l'acceptation pleine et sans réserves du présent règlement et de la souveraineté du jury, tant pour les mesures à prendre en vue de l'appliquer ou de le compléter, que pour l'appréciation des réponses.

Correspondance

Les questions concernant les grilles elles-mêmes resteront sans réponse. Toute autre correspondance éventuelle est à adresser sous forme de questionnaire margé accompagné d'une enveloppe timbrée, à l'adresse ci-contre.

Participation avec notre journal seul

Un seul bulletin d'inscription et un seul droit d'inscription par personne permettent d'envoyer gratuitement un ou plusieurs bulletins-réponses finals, à condition qu'ils soient tous remplis intégralement et envoyés **groupés** dans la même enveloppe. Le meilleur bulletin sera retenu.

Participation avec plusieurs journaux

Il est possible de concourir au titre de plusieurs journaux aux conditions suivantes : envoyer autant de bulletins et de droits d'inscription que de journaux retenus ; extraire les bulletins-réponses finals des mêmes journaux que les bulletins d'inscription et les envoyer **groupés** dans la même enveloppe. La meilleure solution par journal sera retenue pour le palmarès particulier de ce journal, et la meilleure de toutes pour le palmarès national.

grille n° 1 d'inscription

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	B	E	E	F	S	T	E	A	K
2	O	N	D	E	A	N	S	I	
3	U	N	I	V	E	R	S	E	L
4	L	A	T	E	T	E	L		
5	A	I	E	P	E	R	I	L	
6	N		U	N		R	E	A	
7	G	A	R	E	E	E	R	S	
8	E	T		A	G	I	R	S	
9	R	E	N	N	E	S	P	A	
10	E	L	I	T		B	A	I	N
11	S	E	L		S	A	I	N	T

grille de travail à conserver
par le concurrent pour être recopiée
sur le bulletin d'inscription

Horizontalement. 1 - Il n'a subi que peu l'épreuve du feu quand il est bleu. 2 - Il n'y a guère qu'en littérature que son courant soit suivi - Exprime l'opposition. 3 - Quand le suffrage l'est, il est rare que le consentement le soit. 4 - Complètement bouché - Dans une locution signifiant **sans changement**. 5 - Proféré par celui qui tringue - Tout ce qui y est mis n'est certes pas en sécurité. 6 - Qui ne fait pas un pli - Il n'est utile que s'il a quelque chose à la gorge. 7 - Rangée - Des lentilles destinées à faire grossir encore de grosses bêtes. 8 - Conjonction - Faire de l'effet, parfois très discrètement. 9 - Ce n'est pas par goût de vengeance qu'ils ruminent dans les pays froids - Note. 10 - Offrit un siège à quelqu'un qui s'était présenté - Il s'impose pour une grande toilette mais son costume est sommaire. 11 - Pour améliorer une constitution, un changement de régime peut obliger à le supprimer - Tel un vendredi beaucoup plus triste que le dimanche suivant.

Verticalement. 1 - Des femmes à même de vous donner de beaux bâtards. 2 - A l'origine de l'abattement dont est l'objet celui qui ne prend aucun intérêt - **Américain** qui a le bras long. 3 - Dans son métier, il est préférable de toujours faire une bonne impression - Tel est le devoir qui a été négligé. 4 - Elle se présente souvent sous l'apparence d'un « marmot » impossible à croquer - Tout ce qui se fait pour lui se fait pour rien. 5 - Quand il est tendu, ce peut être un collet monté. 6 - On peut déguster l'une aux pommes, l'autre à la poire - Rien d'étonnant à ce que cela sente le sapin dans un trou en Russie. 7 - Entourer de très près - Forme d'avoir. 8 - Des femmes modèles y ont une tenue peu convenable - Elle est à toute extrémité. 9 - Avec lui, le titi prend de la bouteille - Qui peut vous avoir à l'usage.

bulletin d'inscription

l'éducation

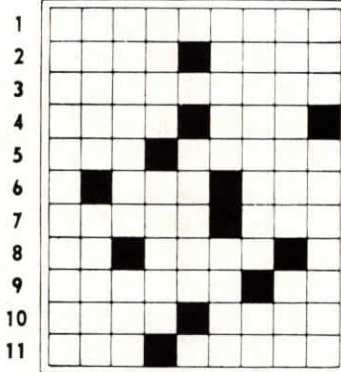
Date limite d'envoi : 15 novembre 1976

MOTS-CROISISTE, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 5 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, C.C.P. (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat.

(Timbres ou coupons-réponses internationaux (5) peu souhaités.)

1 2 3 4 5 6 7 8 9



NOM (en capitales) et prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

bulletin d'inscription

l'éducation

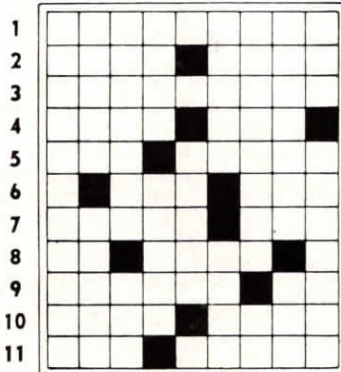
Date limite d'envoi : 15 novembre 1976

MOTS-CROISISTE, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de 5 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, C.C.P. (Mots-Croisiste, n° 13492-73 Paris) ou mandat.

(Timbres ou coupons-réponses internationaux (5) peu souhaités.)

1 2 3 4 5 6 7 8 9



NOM (en capitales) et prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

échanges et recherches

location (offres)

- Sports hiv., appts tt cft. Ecr. P. Garcin Pierre, Grosse 05390 Molines-en-Queyras.
- Vac., repos en meublé tt cft. Ecr. Mme Prignot, 1, rue Gare, 88570 Fresse/Moselle.
- Htes Alpes, Ceillac, sud Briançon, 1 640 m, st. ski, détente, studio confortable 4-5 pers., vac. hiv.-été. Ecr. Michel, 1, rue de Strasbourg, Valmont 57730 Folschviller.
- 83-La Valette, Toulon, F 3 meublé, stand., d'avril à sept. Ecr. Magne, Ec. Daudet 95470 Fosses.
- 74-Chapelle d'Abondance (1 020 m), ski piste de fond, appts tt cft, vac. scol. Ecr. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.
- Morgins, Valais 1 500 m près pistes, gd studio 4 pers., tt cft, px mod. Ecr. Abbou, 323, r. Charenton, Paris 12^e. Tél. 345-65-01.
- Savoie, Les Bauges, 700 m, chalet cft, stat. ski à 10 km, vac. févr. zones A, B, C. Ecr. P.A. n° 122.

ventes

- Nice, très beau T1 vide à vdr ou à louer meublé, ttes vac. scol. et courtes durées, pr 4 pers. Ecr. Blaevoet, 38120 Fontanil. Tél. (76) 75-06-21.
- St-Denis, ds imm. 4 ét. récent, calme, esp. verts, appt F4 tt cft, tél., cave, park., prox. métro, bus, train, 180 000 F. Rgts ap. 20 h : 243-98-69.
- Epinay-s/Seine, 10 mn centre univ. Ville-taneuse, 4 p. tt cft ds petit imm. calme 200 000 F. Ecr. Villecroze, Dir. éc. mat., 95800 Enghien. Tél. 427-07-25.

hôtels - pensions

- COTE-D'AZUR : studios meublés, s. de b., cuisinette, parc, calme. Ecr. HOTEL VILLA GOURDON, chemin Dolce Farniente, 06110 LE CANNET de CANNES. Tél. 45-61-65.

(Suite page 40.)



POUR AGRÉMENTER
VOS LEÇONS
D'ÉDUCATION MUSICALE,
VOUS DIVERTIR

**APPRENEZ
À JOUER
DE LA GUITARE**

c'est simple : vous écoutez, vous lisez, vous répétez
grâce à la méthode audio-visuelle du

CLUB INTERNATIONAL DE LA GUITARE

SIFAC - 42, rue René Boulanger - 75010 PARIS

Bon pour une documentation détaillée (joindre 2 timbres à 1F)

NOM et PRÉNOM :

Adresse :

Ville :

EDU.W.6

échanges et recherches

(Suite de la page 39.)

● Le Relais Savoyard, La Beunaz, 74500 St-Paul-en-Chablais, hôtel-restaurant *NN, ski, vue. Pension compl. 62 F TTC. Tél. (50) 73-60-14.

● En montagne, LA BALME DE RENCUREL, 38680 Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. téléski, calme, repos, s'te pittor., HOTEL DE LA BOURNE, cft, cuis. soignée, inter-saison 42 F, vac. hiv. 48 à 50 F net, sf boisson, arrgt fam. Tél. 14.

● HAUTES VOSGES, rég. GERARDMER, « AU REPOS DES CASCADES » ** NN, 88460 TENDON. Tél. (29) 66-21-13. Pour une cure de repos et de bon air : réservation de studios et chambres, cft de caractère. Pour votre détente : notre restaurant et bar-salon.

● GROUPES ET CLASSES EN SAVOIE ALBIEZ-LE-VIEUX (1 500 m), hébergement dans un chalet confortable. Ecrire ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Arèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 4-05.

● Hôtel de la Poste, 74 Lullin. Tél. 10, cft, bonne table, 60-66 F net, été-hiver.

correspondance scolaire

● Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

● 16 perf. ch. corresp. Midi ou bd mer. Ecr. Ec. Pasteur B, 92500 Rueil.

● Cl. perf. mx ch. corresp. niv. CP. Ecr. éc. du Pâtis, 77260 La Ferté-sous-Jouarre.

● CE2 (21 f. + 7 g.) ch. corresp. de préf. 16, 79, 33, 24, 85 ou mont. Ecr. Lerouge, éc. anx. f. 17000 La Rochelle.

● 15 CM2, 11 CM1 mx ch. corresp. éch., voyages, ttes rég. ms de 300 km. Ecr. Ec., 77710 Lorrez-le-Bocage.

● 33 CM mixte ch. corresp. dép. 47, 24, 17, 16, 40, 32, 64. Ecr. éc. Bousquet, 33530 Bassens.

● 22 CP + 1 cl. 18 CE1-6 CE2 ch. corresp. ttes régions. Ecr. éc. f., 85, rue Bosset, 69006 Lyon.

● Près Montpellier, CM2 mx ch. corresp. mont., Océan, Manche. Ecr. éc. mx, 34430 St-Jean-de-Vedas.

● 24 CE2 ch. corresp. rég. indiv. Ecr. Mme Heywang, éc. Michelet, 36100 Issoudun.

● 24 CM2, 29 CM1, 21 CE2 ch. corresp. milieu rur., poss. voyages. Ecr. éc. mx Pasteur, 72680 Epône.

CONDITIONS D'INSERTION

● 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes : filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Education.

● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

Prenez la décision d'aller plus loin... L'INSTITUT DE FORMATION PROMOTIONNELLE, organisme privé d'enseignement à distance, vous préparera au certificat d'aptitude pédagogique et au certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et des adolescents déficients ou inadaptés (diverses options).

Renseignements :
I.F.P., 1, place de Strasbourg
34000 MONTPELLIER

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE-éduc, B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, COTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

relations

● J.f. vve 52 a., jolie, sérieuse, affect., gaie, renc. M. 51-57 a., sérieux, qual. cœur, pr union heur., rég. indiv. Ecr. P.A. n° 124.

● 44 a., PROF. dist., simple, qual. cœur, ppta're, rech. mar. aff. SESAM, 7, r. Daunou, Paris. 261-77-11.

● Rég. paris., secr. EN cél., 25 a., dyn., all. caract. jeunes, dés. corresp. av. j. h. smpa pr sorties, vac. Ecr. P.A. n° 125.

● 31 a., attachée dir., agréab., vive, gaie, ép. M. commun. sensib. SESAM, 7, r. Daunou, Paris. 261-77-11.

divers

● Vds méth. Ortho-rapide état nf, px intér. Ecr. Turlot, éc., 21310 Mirebeau.

● Vds tt ou part. bibl. Oscar en éléments dont 1 secrétaire. Px avant. 783-43-71.

● Les Edditions Gamma recherchent pour visiter écoles représentants (es) disp. voiture, livres de suite, formation par nos soins, avantages sociaux. Ecr. Variations, 79, rue de la Boutillerie, 80000 Amiens.

● Les cahiers d'action d'art, revue trimestrielle de poésie, fondée en 1958. Abonnement 30 F. C.C.P. Ange Koffler - Lille - ou au siège : 37, rue Saint-Pierre, 62199 Grenay.

● Oxford Intensive School of English, école d'anglais de hte réputation en Angleterre rech. prof. pr agir en qualité de corresp. (toutes rég. de France). L'école possède également un service groupe pr les prof. qui désirent constituer et accompagner un groupe d'élèves.

Pr ts rengts O.I.S.E., 16, rue Boulainvilliers, Paris 16°. Tél. 525-84-82.

● ASSOCIATION RECRUTE DIRECTEURS SEJOURS PAQUES
DATES PARIS. Tél. 553-13-41

● Organ. séjours linguistiques cherche DELEGUE LOCAL (ttes rég.) p. activité appoint. bien rémunérée. B. introd. milieu scolaire + tél. indispensables. Convient PROF. ou RETRAITE ENSEIGNEMENT. Adr. réf. à CSLC, 12, rue G.-Péri, 63000 Clermont-Ferrand.

● VENTE DIRECTE COGNAC PINEAU DES CHARENTES. Documentation sur demande. Guy CHAINIER et FILS, vitic-distillateur, ARTHENAC, 17520 ARCHIAC.

● Vente directe CHAMPAGNE Pierre Mignon ép. de coll. 51210 Le Breuil, 19 F Bt + port.

l'école et la nation

revue mensuelle du Parti Communiste Français

168 rue du Temple 75003 PARIS - 277-35-22

N° 264 - OCTOBRE 1976 - 64 p. - 8 F

Les Communistes, l'École... Vers l'An 2000

des articles de dirigeants du P.C.F. : Georges MARCHAIS, Etienne FAJON, Guy BESSE, Lucien SEVE, Pierre JUQUIN, Michel DUFFOUR, Georges COGNIOT, Maurice PERCHE.

EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

1951

XXV^e

1976

ANNIVERSAIRE



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 60 F

ÉTRANGER 80 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

VOTRE FOURNISSEUR SPECIALISTE EN INSTRUMENTS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL :

Ets GUEDON

7, rue Claude-Blondeau - 72000 LE MANS

Tél. : (43) 28-31-67

orientés selon l'expérience de nos amis enseignants nous vous proposons un choix étendu :

- d'instruments et matériels d'initiation musicale
- de partitions, solfèges et disques pour enfants (tous âges)
- d'appareils Hi-Fi pour la classe... à prix écoles.

Egalement à votre disposition : un service culturel Philatélie et Numismatique dirigé par un expert agréé, ex-dirigeant C.V.

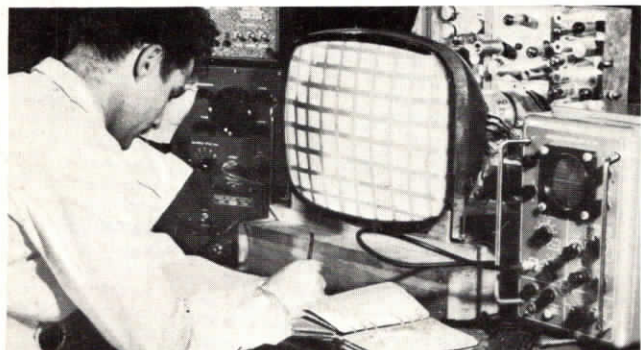
Faites-nous confiance en demandant nos références et notre catalogue 77 :

VERITABLE SELECTION SPECIALE ENSEIGNANTS !

Etablissement classé *** au Guide des Consommateurs Sedip

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.,

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 620 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51